

Le premier hebdomadaire des faits-divers

6^e Année - N° 248

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

27 Juillet 1933

DÉTECTIVE

**Quand
Monsieur de Paris
opère en province...**

Pour la première fois, deux reporters, Emmanuel Car et Marcel Carrière, ont pu suivre, pas à pas, M. Deibler, dans un de ses déplacements. Ce sensationnel film-reportage, qui retrace, minute par minute, les péripéties de la double exécution capitale d'Angoulême, paraît dans ce numéro, en pages 7, 8 et 9.

AU SOMMAIRE { Pour une femme, par Luc Dornain. — La route de l'évasion, par Henri Danjou. — Le siège du fou, par Pierre Argillet. — Le secret DE CE NUMÉRO { du village, par Aimé Spitz. — Le réveil du fauve, par Étienne Hervier. — Procès bizarres et comiques, par René Trintzius.

PAR TOUT

Le drame de l'enfance

Les journaux ont publié en quelques lignes ce fait divers navrant :

« Mme Marie Lepêcheur, 62 ans, rue du Coteau, à Draveil et ses deux petits-fils, Jacques et Roger Rousseau, 8 et 7 ans, demeurant 1, rue de l'Yser, au Mans, ont été trouvés intoxiqués à l'hôtel du Camionneur, où ils étaient descendus ; on a découvert près du lit cinq tubes de somnifère et un seau à charbon de bois consumé. On a transporté les trois victimes dans une clinique, où leur état est jugé très grave. On suppose que la grand-mère ne voulait pas que les enfants vivent avec leur belle-mère, M. Rousseau s'étant remarié peu après la mort de sa femme. »

Tout en faisant les réserves qui s'imposent sur l'exactitude des motifs de ce geste dramatique, que nous n'avons pu contrôler et sans vouloir, ni le concéder, approuver ni même excuser un acte criminel, nous ne pouvons nous empêcher d'y trouver la matière d'opportunes méditations.

La garde des enfants est un des problèmes les plus angoissants qui se posent aux juges, un des plus difficiles à résoudre et sans conteste un des plus pathétiques.

Il n'est pas de conflits plus cruels qui déchirent des époux séparés, et pour le magistrat quel scrupule de conscience ! S'il est vrai que l'intérêt de l'enfant doit seul l'emporter, encore faut-il interpréter cette formule ; tout



Mme Lepêcheur et ses petits-fils, Jacques et Roger Rousseau.

le monde est d'accord sur le principe ; lorsqu'il s'agit de l'appliquer, commence l'embarras et, dans l'esprit du juge, le trouble.

Certains cas précis nous ont été rapportés, qui éclairent douloureusement le sujet. En voici un tout récent : Une enfant naturelle a été reconnue à sa naissance, et dans le même acte, par le père et par la mère. D'après la loi, la garde en appartient au père, comme si elle avait été enfant légitime. Toutefois, le tribunal peut « suivant les cir-

L'apôtre de la paix

Le président Delegorgue, qui siège à la 12^e Chambre du Tribunal correctionnel, est le plus souriant, le plus compréhensif des magistrats.

Il y a quelques semaines, M. Delegorgue réussit à arranger un conflit entre des danseurs russes à propos du souvenir de la Pavlova. Plus récemment, le fin président parvint à apaiser avec autant de « chic » la querelle judiciaire que faisait Jeannette MacDonald à notre confrère André Ransan, à la suite d'un article de fantaisie et d'humour qui avait déplu à la star.

Les avocats, M^{rs} Jean Dailly et Jacques Mourier avaient plaidé. Le président Delegorgue dit son dernier mot ; et c'était un mot de conciliation.

Sur quoi l'artiste retira son assignation et André Ransan exprima en galant homme le regret qu'il éprouvait d'avoir pu causer à Jeannette MacDonald une peine même légère.



A Jeannette MacDonald il ne faut causer nulle peine, même légère.

Le président Delegorgue est vraiment l'apôtre de la paix.

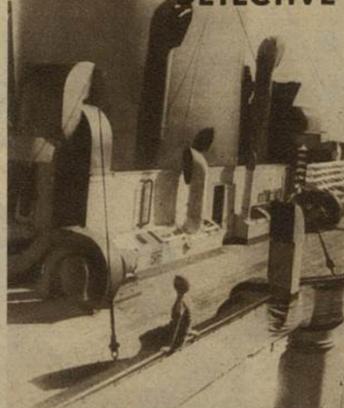
constances », modifier le régime et attribuer les droits à la mère.

D'un commun accord entre l'amant et la maîtresse, celle-ci a gardé l'enfant jusqu'à l'âge de 12 ans ; brusquement le père reprend sa fille, et cette mère, qui pendant douze années s'est occupée avec des soins touchants de ce qu'elle a de plus cher au monde, reste seule, désespérée. Cette femme, digne, courageuse et confiante en la justice, a demandé aux tribunaux leur secours ; elle vient d'obtenir satisfaction : l'enfant lui sera rendue. Mais si elle avait échoué, ou si, moins calme, cédant à l'impulsion de son désespoir, elle avait accompli un acte de folie ?

Il devrait être dit qu'à défaut d'un droit légal, une longue assistance, des soins continus de l'un des parents à l'enfant confèrent à celui qui en a assumé les soucis un droit équivalent.

Et l'on pourrait citer d'autres exemples : nous les ferons connaître dans de prochaines chroniques. Le drame de l'enfance est trop douloureux, pour ne pas solliciter l'attention de tous ceux qui cherchent le bien.

JEUDI PROCHAIN DANS DETECTIVE



La fin du Chemin de Buenos-Ayres

L'exode des trafiquants

La fermeture des "maisons de plaisir"

Le refuge des proscrits à Barcelone

La vie d'Antoine La Rocca "l'Excommunié"

l'homme aux six meurtres

Un reportage sensationnel de MARCEL MONTARRON



La bande avait longtemps terrorisé la province de Chiaoutla.

Le juge-bandit

On vient d'arrêter au Mexique un magistrat bien connu de San-Andres, dans la province de Chiaoutla, qui cumula pendant de longues années ses fonctions de juge à celles de bandit.

La vérité n'éclata que grâce au procès de six malfaiteurs qui avouèrent appartenir à une organisation occulte, formée de plusieurs dangereux criminels, et dont le chef n'était autre que le juge de San-Andres.

La bande avait longtemps terrorisé la province de Chiaoutla ; la spécialité du juge et de ses hommes était le vol d'automobiles, le raid des magasins, et le cambriolage des maisons particulières...

Si un des malfaiteurs était pris en flagrant délit et traduit devant le tribunal, il était sûr d'avance de son acquittement, grâce à son « patron » qui présidait solennellement les débats, entouré du respect et de l'admiration de ses concitoyens.

Publicité de « Détective »

Adresser tout ce qui concerne la publicité de « Détective » à : Néo-Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI^e).

Sorciers volants

Sir Herbert Murrey, gouverneur des Iles Papouas, s'est heurté à de nombreuses superstitions indigènes, dont il fait mention dans son rapport officiel.

C'est ainsi, par exemple, que les policiers papouas déclarèrent être hantés par l'esprit d'un de leurs camarades morts, auquel ils obéissaient aveuglément.

Dans le groupe des Iles Entrecasto, les sorciers exercent un pouvoir illimité sur les indigènes. Les Papouas croient fermement que ces sorciers volent à travers l'espace, assis sur une noix de coco, et qu'ils s'en vont ainsi jusqu'aux confins de la Papouasie châtier les indigènes qui refusent de leur obéir...

Cette croyance provoquait une si grande panique au sein de la population que le chef de la police d'Entrecasto dut promulguer un édit interdisant le vol des sorciers, et ceux-ci s'engagèrent solennellement à obéir aux ordres de la police.



Les sorciers exercent un pouvoir illimité sur les indigènes.

Injure grave

Détective a conté ce procès cocasse qui vient d'être jugé par la Cour d'appel de Caen et qui mettait aux prises deux époux, Madame reprochant à Monsieur de l'avoir si brutalement étreint, au soir de ses nocces, qu'elle en avait été toute meurtrie.

Voici qu'à la rentrée judiciaire, se plaidera à Paris, devant la 4^e Chambre du tribunal, qui est « spécialisée », si l'on peut dire, dans les différends conjugaux et dans les accidents d'automobiles (curieux rapprochement, collisions de nature semblable et différente tout à la fois), un procès où Madame invoque contre Monsieur une injure grave, mais à l'inverse de celle dont se plaignait la plaideuse de Caen.

Ici, la femme reproche à son mari de ne lui avoir fait nulle violence, même légère.

Et comme le même mot peut désigner deux états contraires, cette défaillance s'appelle, tout comme le désir brutal, une « injure grave ».

Mais l'épouse fera-t-elle la preuve de son accusation ?

PAR TOUT

VOILA CENT ANS

La triple mort

Le jeudi 30 juillet 1833, des appels de secours partirent d'un hôtel particulier du boulevard Henri-IV. Un drame se déroulait chez les dames de Sermèze, deux vieilles filles de la plus authentique noblesse...

On était en pleine vacances. Les deux sœurs vivaient seules. Ce furent les domestiques de l'hôtel voisin qui répondirent aux appels de détresse. En pénétrant dans le salon de l'hôtel, ils aperçurent Marguerite de Sermèze debout près du cadavre de sa sœur Constance, qui gisait au sol, le flanc percé d'un poignard d'argent.

L'enquête révéla d'étranges choses. Marguerite de Sermèze avait pour amant un homme marié, l'éditeur Duhays. Or, on l'avait vu fuir, cet homme, de l'hôtel, par une petite porte dérobée, quelques instants après le crime. D'autre part, le poignard d'argent lui appartenait.

Marguerite de Sermèze protestait avec véhémence.

Néanmoins, le chef de la Sûreté fit envoyer l'éditeur à la prison de la Conciergerie, où le malheureux se suicida un matin d'août, en s'étranglant avec son mouchoir. Huit jours plus tard, à son tour, Marguerite de Sermèze s'empoisonnait au cimetière du Père-Lachaise.

Le remords après le crime ! disait-on, en parlant des deux désespérés.

C'était au contraire un drame effroyable et navrant. Duhays était



Marguerite de Sermèze était debout près du cadavre de sa sœur.

l'amant des deux sœurs, à l'insu l'une de l'autre. Constance de Sermèze, désespérée de ne pouvoir se l'attacher, s'était tuée devant lui en se plongeant dans le flanc un petit poignard d'argent dont il lui avait fait cadeau quelques jours avant.

Don Juan infortuné, l'éditeur, affolé, avait fui. Incapable de se justifier, sa vie étant de toute façon brisée, il avait préféré se donner la mort. Sa seconde amante, Marguerite, le croyant coupable, s'était empoisonnée pour éviter le déshonneur.

LIRE PROCHAINEMENT

dans

DÉTECTIVE SOUVENIRS D'UN "CHIEN ÉCRASÉ"

par ALAIN LAUBREAUX

ET

POLICE SECRÈTE

UN REPORTAGE INÉDIT

par RENÉ GIRARDET

MARIANNE

GRAND HEBDOMADAIRE LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

PUBLIE

Une nouvelle

LE CRIME INUTILE

par Ventura Garcia Calderon

APRÈS LE TOUR DE FRANCE

par Pierre Bost

TOUS LES MERCREDIS

16 pages illustrées

75 c.

Abonnement (France et Colonies)

Un an 32 fr. Six mois 18 fr.

DÉTECTIVE

ADMINISTRATION

PARIS (VI^e) - 3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS

COMPTE CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37

REDACTION

DIRECTEUR : MARIUS LARIQUE

ABONNEMENTS

FRANCE ET COLONIES

ÉTRANGER (TARIF A)

ÉTRANGER (TARIF B)

1 an 6 mois

65 » 35 »

85 » 45 »

100 » 55 »

DÉTECTIVE

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

POUR UNE FEMME!



Posnansky, le danseur de minuit, ne devait pas survivre à son explication avec Robert le Manchot (au centre).



Régine Fontrey, une habituée des bars de nuit, que se disputaient les deux hommes

chot, j'ai pensé : « On reverra l'un à la Morgue et l'autre au bain ! »
Restait à savoir quel était le Manchot !

DEPUIS plus d'un mois la police recherchait l'assassin du danseur de minuit. Le danseur de minuit : Posnansky, le beau danseur La Volga de l'Ange Rouge!...

Posnansky, on s'en souvient, fut trouvé dans un fourré du Bois de Boulogne, blessé à mort. Tout ce qu'on savait, c'est que, en quittant le même soir la rue Pigalle, des inconnus l'avaient invité à monter en voiture... Il expira sans avoir prononcé le nom de son meurtrier...

La Volga n'était qu'un mauvais garçon, qui vivait des femmes, sans scrupules, ne faisant des conquêtes que pour grossir son « attelage » et améliorer ses affaires. Cependant, quelle que soit la victime, il importe qu'un assassin soit puni. Et on recherchait cet assassin comme si Posnansky n'eût été « qu'un honnête homme » !

Le brigadier-chef Piguet, les inspecteurs Richard et Boilet furent chargés de l'affaire. Ils allèrent se promener à Montmartre. Ils s'installaient dans les bars. On écoute beaucoup dans les bars. Ils écoutaient...

Le « milieu » a ses lois, que les mauvais garçons suivent toujours, avons-nous dit parfois. Quand un homme n'est que blessé, la loi existe. Quand il y a un mort, on l'oublie... Qui donc, parmi les assassins en herbe, ne tirerait vanité de connaître, d'avoir vu, « de ses yeux vu » un autre assassin ?...

Voilà donc ce que Piguet, Richard et Boilet entendirent :

— Ce pauvre Posnansky, il a été fichu en l'air par le Manchot... Malheureux La Volga. Ah ! si nous avions su, nous ne l'aurions pas laissé partir.

Un autre murmura :

— Quand je l'ai vu sortir avec le Man-

Tout près d'un fourré où Posnansky était tombé au Bois, on avait trouvé un revolver. Un revolver, cela a parfois un nom et une adresse. On apprit le nom, on vérifia l'adresse. Il s'agissait d'une danseuse du Sphinx, Simone. Elle reconnut l'arme.

— Ce revolver, affirma-t-elle, je l'avais prêté à Robert Charles, dit Robert le Manchot...

Ainsi connut-on, peu de temps après le drame, le nom de l'assassin. Maintenant il fallait trouver l'homme...

Tout Montmartre connut ce drame passionnant. Les policiers avaient visité l'hôtel où habitait Robert Charles. Ils savaient qu'en pleine nuit, au retour du Bois, le Manchot avait réveillé sa maîtresse, lui avait demandé ses vêtements, son argent.

— Je t'expliquerai plus tard ! Va emprunter aux amis. Je te dirai où tu dois m'envoyer du secours !...

On le suivit de loin. Tel un chemineau, il changeait de ville. Il rejoignait des amis qu'il avait dans les foires, des forains. Ainsi le vit-on à Vichy, à Roanne, au Creusot, à Forges-les-Eaux, à Beauvais. De là il écrivait aux femmes qui « travaillaient » pour lui dans les maisons closes, l'une au Sphinx, les autres à Reims et Rouen... Il écrivait aussi à une malheureuse employée des postes, dont il avait pris le cœur, et qu'il avait contrainte à se prostituer entre les heures de son service...

On le suivait... un jour, — c'est l'autre semaine, — ce que les détectives avaient prévu arriva.

Robert le Manchot fit à la danseuse Simone, sa maîtresse, un nouveau signe de détresse. Simone voulut partir pour lui apporter ce qu'elle possédait. La police la fit retenir. Alors Robert télégraphia, en langage convenu, qu'il viendrait à Paris entre deux trains...

Simone ne se méfia de rien. Elle em-

brassa son ami quand il réapparut au Sphinx. Elle l'accompagna dans le mouvement de Paris et, au coin de la rue Delambre, lui remit cinq cents francs, le produit de ses dernières nuits. Les policiers la laissèrent partir. Un taxi attendait Robert le Manchot. Il en ferma la portière.

— Gare de Lyon ! cria-t-il au chauffeur. Au même moment, trois hommes firent irruption dans la voiture.

— Police ! Chauffeur, 36, quai des Orfèvres !

Maintenant, le brigadier-chef Piguet, assis à côté de l'assassin, lui murmurait d'une voix calme :

— Robert le Manchot, c'est bien toi, n'est-ce pas, toi qui as tué La Volga ?

Un beau garçon, ce Robert le Manchot, s'il n'avait eu un bras de fer. Vingt et un ans ! Un joli visage, que le fard rendait plus pâle encore. Il eût été parfait sans l'accident d'automobile qui, vers sa quinzième année, le priva de l'avant-bras gauche. Son infirmité le rendit terrible dans le métier qu'il exerçait : celui de séducteur et de souteneur professionnel. C'était avec son bras de fer qu'il battait ses femmes, quand il en était mécontent...

Robert s'est installé en face du juge. Il a posé son bras de fer sur la table. M^e Maurice Garçon et Jacques Mourier, ses avocats, ont écouté posément son récit...

Il expliqua que La Volga et lui avaient été amoureux de la même femme, la belle Régine Fontrey, Régine, une habituée des bars de nuit, femme entretenue, et dont ils rêvaient tous les deux de faire une prostituée docile...

Posnansky, plus ancien dans le cœur de Régine, parut avoir l'avantage. Alors il défendit à Robert le Manchot de chasser sur ses terres. Robert parut respecter cette autre loi hypothétique du milieu : le respect du bien d'un autre souteneur. Cependant, insidieusement, il continuait à voir Régine.

— Ça va tourner mal ! lui dit La Volga. Robert se répandit en protestations d'amitiés, mais le même soir il fixa rendez-

vous à Régine... Elle n'y alla pas, mais La Volga apprit l'incartade. Alors il adressa un cartel à Robert, lui donnant rendez-vous à l'Ange Rouge, en vue d'une explication dernière...

Explication dernière ! On le comprit à Montmartre, lorsque, dans un petit bar de la rue Labryère, les compagnons de La Volga virent qu'il n'était pas au jeu... Sans doute abattait-il ses cartes, mais il grommelait aussi sur un ton de colère :

— Faudra que ça finisse ! Je sais qu'ils sont tous contre moi ! Mais tant pis !

— Joue donc ! lui criaient-ils...

A minuit il refusa, contre son habitude, la « belle ». Il allait retrouver Robert à l'Ange Rouge. Deux hommes montèrent avec eux, deux de leurs amis, qui ne se sont pas fait connaître et qui furent les témoins impassibles de leur duel à mort...

Que se passa-t-il ensuite ?

— Posnansky m'a donné un coup de matraque, a dit Robert. J'ai tiré sur lui à travers mon veston. Le coup a porté... Quand j'ai vu que la police accourait, j'ai jeté mon revolver et je suis tranquillement revenu sous les arbres...

Le drame a eu des répercussions imprévues. Nous avons dit que les hommes du milieu s'étaient cotisés pour que La Volga eut un enterrement décent. Ils sont intervenus aussi pour que Robert le Manchot ne soit pas sans argent à la prison...

Les mauvais garçons sont allés trouver Régine Fontrey. Ils lui ont montré ses malles :

— Il faut faire tes bagages et partir. Nous l'avons trouvée une place dans une maison close. Il faut maintenant que tu travailles pour l'homme qui, à cause de toi, s'est « mouillé ». Décides-toi, ou gare !...

Régine, obéissante, a pris le premier train !...

Luc DORNAIN.

Reportage photographique « Détective ».



Le brigadier-chef Piguet et l'inspecteur Richard, dans un des bureaux de la P.J.



C'est au coin de la rue Delambre et du boulevard Edgar-Quinet que Robert le Manchot fut arrêté au moment où il se faisait conduire en taxi à la gare de Lyon.

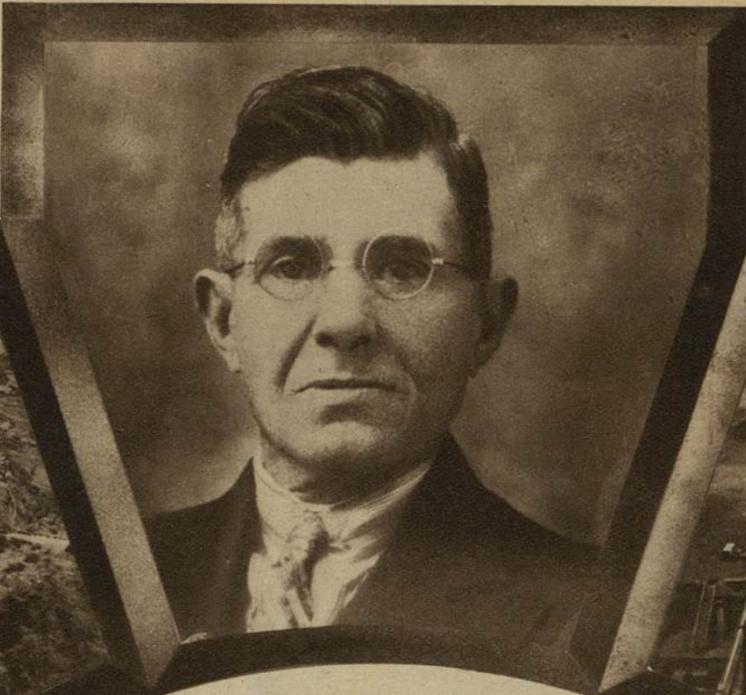


Robert le Manchot habitait dans cet hôtel en compagnie de sa maîtresse.

LA ROUTE

DE

Alphonso Golen (ci-contre) est un de ces bâtisseurs de villes qui ont participé, comme beaucoup d'évadés favorisés, à la construction des magnifiques routes de la Cordillère, des camps du pétrole, des entreprises de Caracas, du Canal de Panama, des grandes haciendas.



Ligne des Antilles (de notre envoyé spécial).



ALPHONSO GOLEN (mais c'est un nom d'emprunt) em-

barqua à Georgetown, à quelques centaines de milles de Saint-Laurent-du-Maroni. Très près du bague, par conséquent ; assez près pour qu'il pût nous donner des nouvelles d'une « cavale » qui, quelques jours plus tôt, s'était perdue dans les bancs du Nickérie, au « Tombeau des Français ». Marqué par la cinquantaine, mais portant beau, avec un visage carré de businessman, une voix nette, il faisait oublier qu'il était court sur pattes et un peu lourd. Il connaissait tout le monde à bord de l'Orange-Nassau, à commencer par le commandant dont il était l'habituel compagnon à la table de bridge.

— C'est le Golen, de la fameuse entreprise « Golen and C° », la grande maison de l'île de Curaçao, me disait-on dans l'équipage. Un de vos compatriotes ! Mais il a depuis si longtemps quitté la France qu'il ne sait plus qu'un français mélangé d'anglais et d'espagnol. C'est un type ! Et riche !

Je riais, car je reconnaissais en Golen un des mille personnages de la route transformé par la chance, mais qui conservait encore dans son regard cette méfiance qui ne s'acquiesce qu'au bague. Que m'importait qu'il eût été accompagné à bord par un représentant du gouvernement de Georgetown, qu'il eût retenu deux cabines de luxe pour lui, sa fille et son fils, deux beaux étudiants en vacances, et leur gouvernante. Je savais bien qu'il « en venait » comme les autres, et que son voyage en Guyane anglaise, prétexté par d'importants mais hypothétiques travaux, avait dû le séduire comme un pèlerinage — un étrange retour vers un passé que la fortune n'arrivait pas à lui faire oublier...

Un jour, c'était au large de Trinidad, le commandant Van Cleef, qui nous avait invi-

tés à sa table, me confia sur le ton d'une admiration sincère :

— Golen est un des hommes qui ont installé à Maracaïbo, la ville du pétrole, les neuves cités de la Standard et de la Shell. A Caracas, il fut des audacieux qui acceptèrent de construire en sept mois, en pleine Cordillère, à deux cents kilomètres de toute civilisation, une ville de palais que vous verrez et où avant l'avènement du général-président Gomez, un désert de marécages s'étendait à la même place. Il se prépare à creuser, non loin de Puerto Cabello, un port qui sera l'un des plus grands de la mer des Antilles. Au Venezuela, en Colombie, à Panama, il serait devenu, s'il l'avait voulu, un des grands personnages de la République. Mais Golen ne paraît pas vouloir rechercher les honneurs.

Il s'installa parmi nous, mais je le vis disparaître brusquement. N'avait-il pas été question de nous présenter à M. Pingault, consul de France ? De même, il détourna la tête lorsque passa l'évadé Dufour qui, installé depuis vingt ans à Trinidad, vend de jolis objets en balata aux étrangers. Le seul moment où il s'anima pendant le déjeuner fut quand, à propos d'une conversation que j'avais engagée sur mon voyage, le médecin du paquebot, un Hollandais rude, claironna que « notre bague est une tache au blason de la France ». Golen approuva silencieusement...

Nous repartîmes. D'autres rivages apparurent. Golen ne devint mon ami qu'aux environs de Cumana. Nous nous étions arrêtés dans un petit port qui se nomme Guanta, pour faire du charbon, lorsqu'on vint me tirer de ma sieste pour m'emmener à la douane.

— Une barque dans laquelle il y a six Français vient de s'échouer sur la rive, me disait-on. Leur chaîne s'est cassée. On les a arrêtés. Le gouverneur serait heureux si vous vouliez bien lui tenir lieu d'interprète.

Ils étaient six, en effet : deux jeunes et quatre vieux, Nantais, Marseillais et Parisiens, noirs de la vase dans laquelle ils avaient barboté, vêtus des haillons qu'ils avaient pu arracher au naufrage, hâves, misérables, guettant l'espoir dans ma voix. Ce qui me frappa, c'est que, derrière la porte que deux soldats m'avaient laissé franchir, Golen essayait de me voir. Il regardait de tous ses yeux ces échappés d'un enfer qui devaient lui rappeler tant d'affreux souvenirs, et il avait le visage décomposé. On m'apporta bientôt, de sa part, six billets de cinquante

bolivares (environ quinze cents francs), plusieurs douzaines de paquets de cigarettes, des paniers de bananes et du pain. Golen payait son tribut d'homme libre aux évadés malchanceux.

Le même soir je le vis entrer dans ma cabine, un peu raidi, comme s'il avait bu, bien qu'on ne l'eût aperçu ni au restaurant, ni au bar. C'était au large d'une côte, où les marsouins font des cabrioles, où ils étalent leur ventre argenté. Ce fut ce soir-là que j'entraî dans la vie de l'autre Golen.

Il avait un peu plus d'un million à son compte à la banque Maduro, de Curaçao !... Je compris bientôt le détachement qu'il avait pour l'argent et les honneurs...

Un jour que, frais émoulu de la guerre, où il gagna deux citations, il allait partir dans la « chaîne » (il n'avait pas versé de sang), une femme, sa maîtresse, vint demander la permission de l'embrasser. Elle lui parla, puis, en même temps, elle lui tendit ses lèvres. Elle avait mis dans sa bouche un tube de rouge — son rouge — avec, dans l'étui, quatre billets de mille francs roulés. Il prit cela avec ses lèvres, puis se força à pleurer, afin que l'on crût que l'émotion lui coupait la parole. Il se hâta de la quitter, bien que son cœur battît très fort, mais il ne pensait qu'à rentrer dans sa cellule pour ne pas laisser voir qu'il cachait dans sa bouche sa liberté et qu'on pouvait la voir et la lui prendre.

Un million en banque ! Il en aurait fait volontiers le sacrifice pour retrouver, en cas de nécessité, ces quatre mille francs-là... Il me racontait qu'ayant trop parlé dans la cage du La Martinière, les surveillants le firent purger pour qu'il les rendît (car il les avait cachés, comme tous les forçats cachent leur argent, dans son derrière). Il réussit à ôter trois mille cinq cents francs de la cachette, à les confier à un condamné sûr. Cet



X. (1)

LES

BATISSEURS

DE FORTUNE



(1) Voir Détective depuis le n° 239.

L'ÉVASION

Mais combien d'évadés ont-ils pu arriver à cette étrange fortune, un sur mille ! Les autres stagnent dans de basses besognes, quand ils ne finissent pas sous les dents des requins ou dans les bancs de vase du Nickérie. Tel est le bilan de l'aventure de la route de l'évasion.

homme les perdit. Et Golen, le forçat qui n'avait pas tué, vit naître en lui, le même soir, des instincts sanguinaires. Il se souvenait d'avoir tenu un couteau sur la gorge d'un homme qui lui avait perdu sa liberté, l'adjuvant de la lui rendre. Et l'homme criait : « Tu peux me tuer, Henri, mais je ne t'ai pas volé !... »

— Parfois, la nuit, disait Golen, un horrible cauchemar me réveille. Je crois que je suis repris. On va me ramener dans la « chaîne ». Alors, je serre le tube d'ivoire que vous voyez entre mes mains, mon plan du bague, et je m'en laboure la poitrine. La sueur me vient ; je découvre que ce n'est qu'un mauvais rêve. Mais je sais bien que cela recommencera la prochaine nuit...

Nous poursuivîmes. L'image du bague se dressa bientôt entre nous.

Golen était le plus audacieux des entrepreneurs d'Amérique, un homme que les chefs d'Etat et les ministres pouvaient toujours faire appeler et lui dire :

— Il faudrait que telle usine puisse fonctionner le mois prochain, que telle route soit finie à la même époque, que tel palais soit édifié...

Il lui en coûterait certainement moins de répondre avec assurance, bien qu'il ignorât ce qu'il allait faire, que de penser à recommencer ses « cavales ». Il me dessinait les compagnons de sa première évasion : un forgeron du camp, deux vieux forçats, qui apportaient, à eux deux, cent quarante francs à l'entreprise, fruit de leurs rapines, économies d'une année de pénitencier. Ils étaient partis avec un peu de tabac, de la farine, du chocolat, du lait condensé que leur procurèrent des libérés — des libérés qui les accompagnèrent jusqu'au fleuve et qu'ils surveillèrent jusqu'à la dernière minute, tant ils craignaient qu'ils ne leur ouvrissent le ventre à coups de sabre d'abatis. Six heures plus tard, ils débarquaient en Guyane hollandaise, dans la vase ; ils se retrouvaient, désespérés, dans un tel enchevêtrement de lianes coupantes et de brousse qu'ils crièrent à la trahison. Les moustiques et les guêpes les dévoraient ; ils n'apercevaient même pas le ciel. Après la brousse, il leur fallut fuir les hommes. Un chien cria. Ils retombèrent dans une forêt vierge où les serpents-foulards, tachetés de noir, de rouge, de jaune et de blanc, pointaient leurs langues mortelles, où les oiseaux-vampires les sai-

gnaient sans qu'ils s'en aperçussent, tant ils étaient las, où ils se battaient avec les singes rouges et leur disputaient leur nourriture !...

Ce qu'avait vu ensuite Golen ? Des tribus de pygmées aux mains velues comme des singes, qui vivent de pêche et font aménager leurs cases par les évadés de passage ; d'autres tribus où, pour pouvoir se nourrir, Golen avait offert ses dents d'or ; puis, le grand silence désespéré qui fait se souvenir des hommes morts dans la forêt, que l'on essaie de troubler par des cris, pour recevoir, en écho, la voix de quelqu'un, fût-ce d'un ennemi !

Ils marchaient... Ils marchèrent jusqu'à ce que, au bord d'une rivière, une pirogue où ramaient quatre noirs les prit, leur enlevât tout ce qu'ils possédaient, ne leur laissant que leurs vareuses, mais les emmenant de nouveau vers les hommes. Etaient-ils sauvés ? Lorsqu'ils eurent avancé ainsi pendant neuf jours vers la Belle, qu'ils rassemblèrent, avec leur marche hésitante, à des paralysiques mus par la terreur, ils arrivèrent à Mongo-Mine, espoir des évadés dans la brousse, une mine dévoreuse d'hommes où l'on ne se soucie pas du passé de ceux qui veulent y mourir ; là, l'odeur d'une soupe, qui montait d'une cabane devant laquelle ils passaient, les attira. Et c'est là que les policiers les arrêtèrent. Ils avaient vécu et souffert tout cela pour en arriver à ce qu'on les jetât dans une cale puante, avec douze autres prisonniers squelettiques, et qu'on les ramenait au camp d'où ils étaient partis.

Qu'importait à Golen son palais de Curaçao, les immenses panneaux-réclame qui répandaient son nom des Guyanes jusqu'à Costa-Rica, lorsqu'il se souvenait des blockhaus de Saint-Laurent-du-Maroni, où il pouvait revenir et où il avait préparé sa vraie Belle. Que ne lui était-il pas arrivé avant qu'il la tint ? Il lui avait fallu lier amitié avec Jourdan, l'assassin de la rue Daunou ; avec Sullot, un bachelier criminel ; il lui avait fallu menacer un surveillant qui voulait garder pour lui l'argent que sa mère lui envoyait de France ; il avait dû se cacher pour quitter sa case, de crainte que des forçats, affamés de Belle, ne le tuent en chemin.

La terrible aventure de la route avait recommencé. Il la racontait bien. Je le voyais arriver dans un camp d'évadés où des hommes gardaient la route, où l'on réveillait l'homme-femme du campement pour lui faire du café, où il se crut cerné, où il faillit voir « rouge ». En cinq jours, il fit soixante kilomètres, jusqu'à ce qu'il trouvât deux évadés désespérés, isolés dans un carbet de la brousse, vivant là de l'abatage des bois précieux, n'ayant pas le courage d'aller plus loin, deux loques humaines rongées par l'alcool, deux amants, l'un très jeune, l'autre, un vieillard, tatoué des pieds à la tête comme une antilope... C'est là que ses compagnons le rejoignirent, que des noirs complices leur apportèrent tout ce qui était nécessaire à la construction d'une barque, la Sainte-Anne, ainsi baptisée en souvenir d'une mère ; c'est là que les deux désespérés leur dirent un adieu définitif avant de retourner à leurs peaux de tigres, à leurs cartes postales, à de vieilles images de la Vie Parisienne, arrivées on ne sait comment dans leur immensité, décor où ils avaient abandonné tout espoir, sauf celui de mourir libres.

— A Dieu vat ! crièrent les deux hommes. Du pont où nous regardions scintiller les deux Croix du Sud, au-dessus des rivages nus, Golen me rappelait son autre voyage en mer, six jours, où il jouait sa dernière carte, poussant au Nord, se laissant le plus souvent conduire par le vent, ne retrouvant ses forces que pour lutter contre les courants de l'Orénoque, arrivant enfin à Barancas, livide, mort plus qu'à moitié de faim et de soif, ne pouvant plus poser sur la rive ses pieds rongés d'ulcères, ses fesses pourries par les anthrax, ayant le mal de terre, comme s'il arrivait d'un autre monde.

Quand il m'eut dit tout cela, Golen ne se soucia plus de me conter par le menu sa résurrection, sa montée à la fortune, sa nouvelle vie d'homme riche. Le travail l'avait sauvé, alors que, dans une hacienda de Barancas, il faisait le domestique, préparant la cuisine, lavant les enfants, balayant les cases : un ingénieur qui avait à construire des ponts et des usines en avait fait son aide, puis son associé, puis le mari d'une jeune Hollandaise, qu'il aimait comme un père, et qu'il avait dotée.

— Un matin, disait Golen, je me suis réveillé dans la compagnie d'une femme d'Europe, avec une maison, une entreprise, et cinquante mille francs dans ma poche. Je suis devenu le constructeur d'un gouvernement. J'ai travaillé nuit et jour. Voilà. Est-ce que ça compte ?

Le ton de sa voix baissa :

— Je ne sais plus, maintenant, si j'ai bien agi. J'en arrive à douter de Dieu ! Comprenez-moi : lorsque je suis arrivé sur une terre libre, ceux qui m'assistèrent furent des aventuriers de mon espèce. Je ne les méprisais pas, mais je ne voulus pas rester dans leurs cohortes. Je les aide s'ils sont pauvres ; je les fuis s'ils cherchent en moi un ami. Devenu un honnête homme, je me cantonne dans le monde des honnêtes gens. Mais les honnêtes gens me défendraient-ils si, de nouveau ramené dans la « chaîne » d'infamie, j'en appelais à leur secours ? Alors, je serais seul, car les mauvais garçons, je le sais bien, n'auraient pas pour moi plus de pitié...

— Il faut avoir foi en l'avenir, Golen, dis-je.

Hélas ! Je comprenais qu'il eût perdu tout espoir. En trente années d'aventure, n'avait-il pas trop appris à connaître les hommes !...

J'ai vu d'autres évadés millionnaires, pendant mon voyage au Venezuela, en Colombie, à Panama, à Costa-Rica.

A Maturin, dans un pays où un tremblement de terre révéla une riche étendue pétrolifère, je rencontrai le Marseillais Podge, un « perpète », sous les traits d'un riche planteur de café. Il avait de vastes propriétés et ne croyait pas qu'il fût possible de le reconnaître. Lorsque, l'ayant entraîné à l'écart, je lui murmurai son ancien nom, il blêmit. Je le rassurai. Il n'y avait plus rien de commun entre le planteur de café de Maturin et Podge, l'homme du passé.

A Caracas, on me montra plusieurs évadés fortunés, tous ou à peu près enrichis par de brillants mariages : un grand marchand de nouveautés, plusieurs bijoutiers, le propriétaire d'une ligne d'autobus de La Guayara à Caracas, sur cette route de la Cordillère qui est la plus belle du monde. Ibanez, de l'affaire Bonnot, dirigeait, sous un autre nom, une entreprise de transports. Il y avait parmi eux un homme qui portait un nom à particule et qui s'était payé irrégulièrement un remplaçant pendant la guerre, ce qui l'avait fait condamner au bague. C'était devenu un grand orfèvre. On m'affirma que l'un des plus grands représentants des compagnies de pétrole arrivait de là-bas ; il avait d'immenses bureaux et commandait à des milliers d'ouvriers ; il s'en allait tous les cinq ou six ans du Venezuela jusqu'à la frontière espagnole où sa mère venait l'embrasser, puis il revenait à ses bureaux, à ses usines.

Tous les évadés fortunés ne se mêlaient pas à la population et paraissaient vivre comme des loups. Une seule fois j'en vis un, le soir du réveillon, s'asseoir dans un restaurant de luxe, au milieu des femmes parées, des riches Venezueliens et des diplomates en liesse. Il ne s'attarda pas longtemps. Il m'avoua par la suite qu'il regretta de s'être laissé entraîner là par ses amis ; il fuyait les fêtes où l'on s'abandonne, comme s'il eût redouté de laisser surprendre son passé.

Ignorait-on leur aventure ? On ne voulait pas la connaître. Il suffisait qu'ils s'employassent à faire de Caracas la première ville de l'Amérique du Sud pour qu'on ne les tracassât pas. Le mystère qui entoure les évadés est si grand, à Caracas, qu'on en arrivait même à suspecter d'infamie des hommes que je comptais parmi mes amis et qui avaient quitté la France, non par nécessité, mais seulement par goût de l'aventure ; ainsi en était-il de Delofre, mon compagnon de voyage à Margarita, l'organisateur du seul club où les Français du Venezuela ont pu faire au maréchal Franchet d'Espérey une réception que notre grand ambassadeur en Amérique du Sud n'a pas oubliée.

A Maracaïbo, deux évadés, les frères de M..., occupaient, il y a peu de temps encore, une situation de premier plan ; Teissier, de l'affaire Villette, ouvrit à Santa-Martha, en Colombie, un grand hôtel ; à Baranquilla, un évadé, Casanova, fut banquier jusqu'au jour où d'autres évadés menacèrent de le dénoncer, s'ils ne lui laissaient pas cambrioler sa banque. Au Mexique, François-le-Fou, le chef de la bande des « 21 », de Marseille, est devenu millionnaire, mais il a acquis sa fortune dans de mauvais lieux ; c'est même un cas rare dans l'Amérique que j'ai visitée, car les échappés de Cayenne — c'est ainsi qu'on les a surnommés — ne s'enrichissent généralement — qui le croira ! — que par des moyens licites. On ne tolère ni les voleurs, ni les souteneurs au Venezuela, en Colombie, ou au Mexique.

A Panama, on se montre, en dehors de la zone interdite, une flottille de bateaux marchands qui appartient à S..., un des anciens compagnons de Ferdinand de Lesseps, un de ces évadés à qui il fallut bien faire appel pour creuser le fameux canal, quand les agonisants y succédaient aux morts. Nous dinâmes en compagnie du grand écrivain Maurice Larrouy, dans un des plus grands hôtels de Panama. Il fut fondé par un évadé aussi, également vieux compagnon de Ferdinand de Lesseps, un homme que M. de Freycinet a fait gracier, quand il était ministre, et qui a mérité d'obtenir un titre enviable dans une grande association d'expansion nationale. L'évadé accepta de venir à notre table ; très vieux, il pouvait avoir l'illusion de garder un nom sans tache. Je me gardai bien de lui laisser deviner ce que je savais.

J'ai approché la plupart de ces hommes sans essayer de leur arracher leur secret. J'eusse peut-être détruit, pour une curiosité sans relief, la fragile édifice de leur vie nouvelle. Je m'abstins. On m'approuvera sans doute.

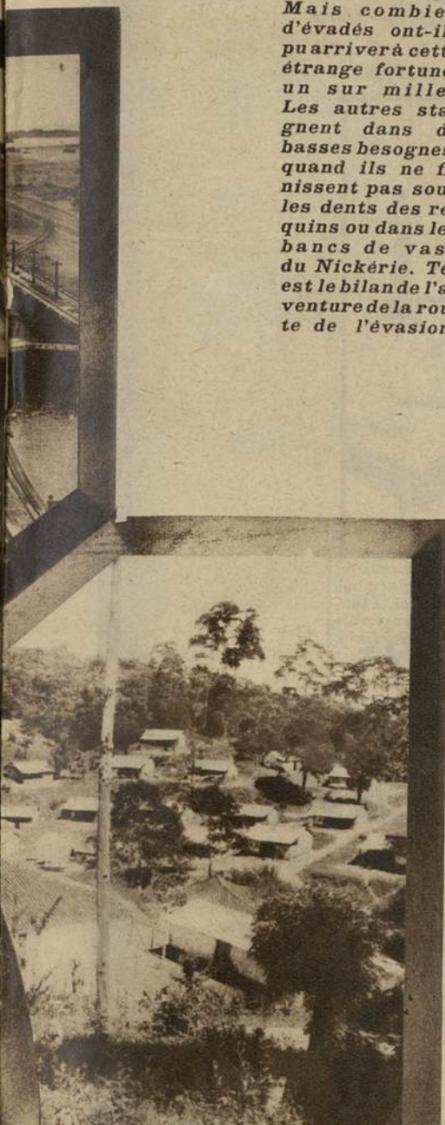
Alfonso Golén m'accompagna pendant une partie de ce périple. Je connus à Panama un trait de lui qui l'honorait. Il avait appris, six mois plus tôt, que l'initiateur de sa fortune, l'homme qui l'avait accueilli quand il n'était qu'un évadé malheureux, se trouvait en Guyane hollandaise et qu'il venait de ruiner dans une spéculation sur le diamant. Il abandonna ses entreprises, emporta de sa banque tout l'argent qu'il put, s'en fut chercher son protecteur et lui offrit son bien. Il sauva l'homme qui l'avait ressuscité.

Il payait... C'était le seul détail que Alfonso Golén ne m'eût pas raconté de sa vie, à bord de l'Orange-Nassau.

(A suivre.) Henri DANJOU.

Copyright by Henri Danjou et Détective 1933. Reportage photographique « Détective ».

Lire, jeudi prochain :
CEUX DU PÉTROLE



FATS DIVERS

Le siège du fou



Clouvel, qui avait tenté de se faire justice, fut trouvé sur son lit, la tête ensanglantée, les yeux fermés...



Mme Clouvel fut blessée à la mâchoire et au ventre.

Clermont-Ferrand (de notre envoyé spécial).

Il fut un siège tragique en pleine montagne, non loin d'Ambert, au hameau de La Badin. Là vivait une malheureuse femme, Mme Clouvel, mère de trois enfants, qui s'était réfugiée chez son beau-frère, M. Faye, pour fuir les mauvais traitements de son mari, ivrogne et querelleur. La brute fit irruption mercredi dans la ferme et voulut

Après un siège en règle, l'attaque se décida la nuit.

sommer sa femme de reprendre la vie commune. Comme elle s'y refusait, il prit son revolver et tira.

Il atteignit sa belle-sœur, Mme Faye, à l'œil gauche, puis, braquant le revolver sur sa femme et sur l'enfant de dix-sept mois qu'elle tenait entre ses bras, il tua l'enfant et blessa grièvement sa femme.

Puis le meurtrier s'enfuit... Cela s'était passé au crépuscule. La gendarmerie fut alertée en pleine nuit et l'ordre fut donné de cerner la montagne pour que le criminel ne pût pas s'échapper.

Il s'était réfugié dans sa mai-



son du hameau de la Courbeyre, près de Vassivière. La maison fut entourée. On commanda au meurtrier de sortir. Pour toute réponse, il montra son revolver et une provision de cartouches.

Afin d'éviter de nouvelles victimes, la police décida qu'il subirait un siège en règle. Vingt gendarmes du peloton mobile de Riom furent réquisitionnés.

Un des fusils mitrailleurs fut braqué sur la porte d'entrée et un autre sur la fenêtre de Clouvel. Les sommations légales furent faites. Puis le siège commença...

Les balles crépitaient, mais rien ne bougeait dans la maison. Cela dura toute la journée du jeudi jusqu'à la nuit. Alors, l'attaque fut décidée. Un ins-



Sa belle-sœur, Mme Faye, fut atteinte à l'œil gauche.

pecteur de police enfonça une porte. On aperçut Clouvel sur son lit avec, à côté de lui, un revolver et un fusil. Il ne bougeait plus. Il avait la tête ensanglantée, les yeux fermés, les paupières boursoufflées...

Qui donc l'avait blessé ? On s'en préoccupa. Une rapide enquête permit de savoir qu'il avait voulu se faire justice. Dans son rôle, le meurtrier expliqua en outre qu'il avait voulu se venger des maux que sa femme lui avait causés.

L. A.

M. Faye, chez qui s'était réfugiée Mme Clouvel.



payer son loyer à M. Lapeyre, son propriétaire. M. Lapeyre lui dépêcha son fils, un agent voyer, qui se trouvait à Arcachon en vacances. Il y eut une explication remplie de vivacité.

— Je ne vous donnerai pas un sou pendant la saison, tempéta l'horloger...

Le fils de M. Lapeyre lui permit la visite de l'huissier.

Le bijoutier Montardon (à gauche) blessa mortellement au ventre le fils du propriétaire (à droite).



Le locataire irascible

Bordeaux (de notre correspondant particulier).

EST-IL croyable qu'un homme en arrive à tuer parce qu'on lui réclame son terme ?

Cela s'est passé à Arcachon, en pleine saison, tandis que les riches des deux mondes se passionnent pour les courses en yacht et en yole et les imprévus du tir au pigeon...

Le meurtrier, un petit réparateur de montres et de réveils, le bijoutier Montardon, se refusait depuis de longs mois à



Cedrame, en pleine saison, a vivement ému Arcachon.

— Je connais un meilleur juge, riposta l'horloger, et ce juge, c'est mon revolver !...

Il ouvrit le tiroir de son établi, en retira une arme, tira. M. Lapeyre fils essaya de lui arracher son arme, y réussit et tira aussi...

Il y eut une scène de comédie dans ce drame affreux. M. Montardon, légèrement blessé, allait déposer au commissariat de police une plainte en violation de domicile contre sa victime...

Pendant ce temps, M. Lapeyre fils, blessé au ventre, entra en agonie à l'hôpital où il avait été transporté et cessait enfin de vivre.

L. P.

MODERNISEZ VOTRE INTÉRIEUR

Nous échangerons vos vieux meubles contre des meubles neufs aux meilleures conditions.



(N° 839 du catal.) Studio-chambre à coucher "Pantailloc" okoumé verni (variété d'acajou), 1 étagère, 1 rideau, 1 sommier, 1 matelas, 2 fauteuils bois apparent verni, 2 poufs. L'ensemble 8 pièces recouvert riche velours moderne, teintes au choix, sacrifié à **1.295 frs**

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT ACCORDÉES SUR DEMANDE.

GALERIES BARBÈS

55, Boulevard Barbès - PARIS (18°)

(Ne pas confondre : Coin Rue Labat)

Succursales : LE HAVRE ■ MARSEILLE ■ NANTES ■ TOULOUSE

DEMANDEZ NOTRE ALBUM GRATUIT

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1° L'Album général d'ameublement. 2° L'Album de literie, divans, cosys et mobiliers sacrifiés.

Rayer la mention inutile. 276

8 JOURS à l'essai

En réclame



N° 22. Voiture d'enfant, modèle de luxe, marron, bleu, noir. Caisse garantie tout bois, forme anglaise. Suspension extra souple "Daumont", 4 gros ressorts à boudins, montée sur vaste caisse fermée jusque dans le bas. Garniture capitonnée. Ceinture de sûreté, avec roues flasquées de 25 cm., caoutchouc à alvéoles de 22 mm.

Prix : 288 fr. payable 24 fr. par mois.

Franco de port 1^{er} versement 1 mois après la livraison

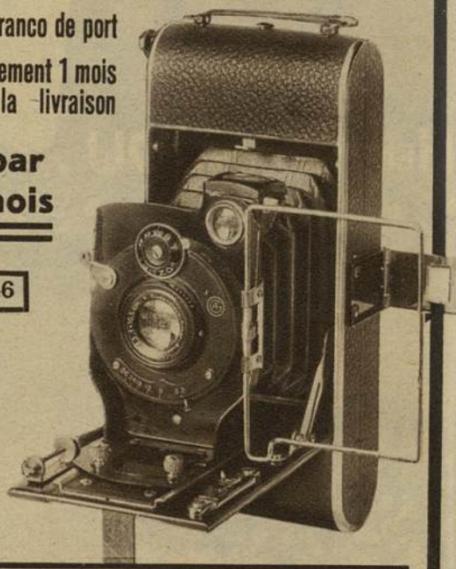
Frs 288 payable **24** par mois

DEMANDEZ notre catalogue N° 46

N° 11. — Appareil "RÊVE IDEAL" pour pellicules 6 x 9 entièrement métallique, beau gainage, bordé métal poli, soufflet peau, viseur iconomètre, mise au point avec l'arrêt automatique à l'infini et échelle graduée, obturateur trois vitesses et deux poses, propulseur métallique, objectif anastigmat Magir Hermagis, très lumineux F. 6,3. EXPÉDITION FRANCO, Frs : 288. », payable Frs : 24. » par mois.

N° 12. — Même appareil que ci-dessus, mais format 6 1/2 x 11. Frs : 294. », payable Frs : 24.50 par mois.

N° 4. — Appareil photo pour plaques 9 x 12. Frs : 294. », payable Frs : 24.50 par mois.



BULLETIN DE COMMANDE N° 15

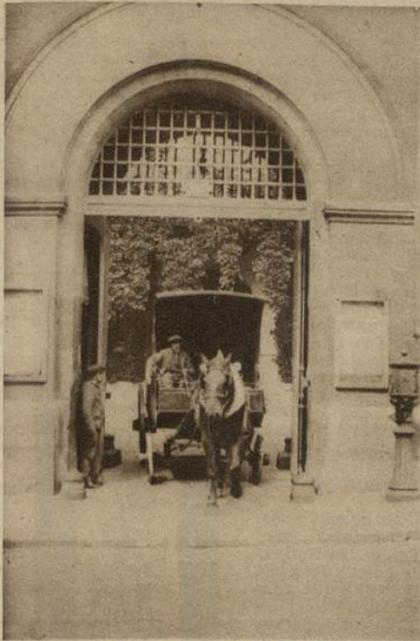
Je prie la Maison Girard et Boitte S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer franco les marchandises suivantes :
N°..... (pour la voiture d'enfant indiquer la teinte).....
au prix de frs..... que je paierai..... frs par mois pendant 12 mois à votre compte chèques postaux Paris 979.

Fait à..... le..... 1933.

Nom et prénoms..... Signature :
Date et lieu de naissance.....
Profession.....
Domicile.....
Département.....
Gare.....

Girard & Boitte
112, rue Réaumur, PARIS (2°)

QUAND M. DE PARIS...



Mardi 10 h. 20.
Le fourgon sinistre quitte la Santé.



Mardi 10 h. 30.
Deibler fuit l'objectif, face à la Santé.



Mardi 11 h.
Embarquement des Bois de Justice.



Mardi 11 h. 15.
Le père "Coupe-en-deux" raconte ses souvenirs et ceux du cheval "Tambour".

Angoulême (de nos envoyés spéciaux).

Le samedi 15 juillet, M. Deibler taillait des roses dans le petit jardin qui entoure sa villa d'Auteuil, quand un agent cycliste sonna à la porte. Par un étroit judas, le bourreau dévisagea l'importun.

— Passez-moi le pli sous la porte ! dit-il. Or, d'où il se tenait, l'exécuteur ne pouvait apercevoir le message que l'agent portait en main. Sans doute, la seule vue du képi galonné lui avait appris ce que cette visite signifiait.

Je l'avais moi-même deviné. Pas depuis très longtemps ; il y avait six mois que je guettais cette aventure, six mois, qu'un soir, mon directeur m'avait dit :

— Il faudra, un jour, suivre Deibler !

Suivre le bourreau ? C'est-à-dire le prendre chez lui au moment précis où on lui donne l'ordre d'aller exécuter un assassin dans une ville de province.

J'avais donc loué, depuis six mois, dans un hôtel voisin, une chambre dont les fenêtres donnaient sur son jardin. J'avais, des semaines durant, surveillé ses allées et venues ; je l'avais vu, chaque matin, se promener sur les berges de la Seine, tenant en laisse un petit griffon au poil noir ; je l'avais vu souvent sortir au volant de sa conduite intérieure bleu-roi. Trois fois cependant, en dépit de ma surveillance, il m'avait filé dans les mains ; je l'avais vu à trois reprises revenir d'une exécution en province.

Je désespérais même de surprendre jamais un de ses départs. Pas un de ses voisins n'avait pu me dire comment le ministère le faisait prévenir.

Les huissiers de la direction des Affaires criminelles et Grâces, rue Cambon, observaient à ce sujet un mutisme complet. De sévères consignes leur fermaient la bouche. Tout ce que j'en pus tirer se résumait à ceci : l'exécuteur n'était jamais prévenu ni par lettre, ni par télégramme...

Qui donc lui apportait le mandat d'opérer ?... Comment prévenait-il ses aides ?... Quand se rendait-il à la Santé pour ouvrir le hangar qui renferme la guillotine ?...

Lorsqu'à la mi-juin, Deibler fut rentré de Coutances où il était allé trancher le cou à Delanoé, je fus frappé de ce que, cinq ou six jours avant son départ, un agent cycliste s'était présenté chez lui, porteur d'une petite enveloppe bleue.

Deibler quitte Paris, il se dirige vers la gare pour se rendre à Angoulême...



Mardi 11 h. 30
Deibler revient d'enregistrer les Bois et traverse le hall de la grande vitesse.



Mardi 12 h.
Mlle Deibler, peu soucieuse de publicité, attend son père à la gare de Bercy.

Le même fait s'était également produit quelques jours avant l'exécution de Martien Evaux, au Puy, et celle de Xavier Cornet, à Reims. La venue de l'agent cycliste déclenchait donc à coup sûr les guillotines de province. J'étais fixé ; il ne me restait plus qu'à attendre le prochain passage de l'agent...

Il revint le 15 juillet. Mes efforts n'avaient pas été vains. Je tenais la terrible nouvelle. Il agissait donc de ne plus lâcher Deibler d'une semelle. Un rapide coup d'œil sur les dossiers de condamnés à mort en instance me révéla que les avocats de deux garçons de culture assassins, détenus à la prison d'Angoulême, avaient été reçus, six jours avant, par le Président de la République.

Deibler, à n'en plus douter, allait partir en Charente.

L'après-midi du dimanche 16 juillet, le bourreau, contre son habitude, ne sortit point. Mais le dimanche soir, à la nuit tombée, il se rendit aussi discrètement que possible rue du Point-du-Jour, avenue de Versailles, et enfin rue de la Convention. Il entra, en se dissimulant, dans les trois immeubles où je savais que ses aides demeuraient.

Les aides prévenus, la prochaine exécution devenait imminente.

Le lundi matin, ma voiture filait derrière celle du bourreau. Mlle Deibler était, ce jour-là, au volant de la conduite intérieure bleu-roi. Elle gagna à vive allure la gare de marchandises du réseau de Paris-Orléans et je pénétrai, derrière le bourreau, dans les bureaux d'expédition en grande vitesse.

Le sous-chef de service reçut l'exécuteur qui, sans dire mot, tendit à l'employé une feuille revêtue du cachet de la justice.

— Pour demain matin, est-ce possible ? demanda-t-il.

Les doigts du cheminot se mirent à trembler.

— Mais oui... C'est entendu ! balbutia-t-il.

Sans remercier ni saluer, l'exécuteur quitta le bureau de la gare. Je n'avais plus besoin, maintenant, de le suivre. Le texte de la réquisition qu'il venait de remettre au sous-chef me passionnait davantage.

Une heure après, je la tenais en mains. Elle n'était pourtant pas bien terrible, cette note. Elle disait :

« Vu l'article 4 du décret du 25 novembre 1870.

« Requérons la Compagnie des Chemins de fer de Paris-Orléans de transporter de Paris à Angoulême (aller et retour) les instruments de justice qui accompagnent M. Deibler, exécuteur en chef des Arrêts criminels.

« La voiture devra être couverte d'une bâche. »

« Quand doit-il vous amener son fourgon ? »

« Demain matin, mardi, à 10 h. 30, répondit l'employé. »

Le lendemain, à 9 h. 30, accompagné cette fois de notre reporter-photographe Carrière, je surveillais sans impatience la porte de la Santé. Le bourreau arriva en voiture vers 10 heures.

— Le « cobaye » est-il là ? interrogea-t-il.

... en même temps que Obrecht, son futur remplaçant.



Le gardien-chef hochait la tête :

— Pas encore vu, M. Deibler !

De quel « cobaye » s'agissait-il ?

Je n'allais pas tarder à être fixé. Deibler était rentré dans la prison et sans doute préparait-il ses couperets. L'exécuteur possédait à la Santé, tout de suite à gauche, en entrant sous le porche, un petit hangar qu'il s'est fait édifier à ses frais. Il y remise deux guillotines jumelles, construites également sur ses propres deniers. Deux jumelles ! Le terme n'est pas tout à fait exact, car l'une des deux machines est plus haute et plus massive : c'est celle qui sert aux décapitations opérées boulevard Arago. L'autre, plus frêle mais non moins sûre, est celle que le bourreau emporte avec lui en province. C'était celle qu'il préparait en attendant la venue du « cobaye ».

Le gardien, qui, depuis un moment, surveillait la rue, lança soudain des appels du geste et de la voix à un vieil homme qui arrivait traînant en remorque un vieux cheval.

— Hé, « Coupe-en-deux », dépêche-toi un peu avec ton « cobaye » !

Le charretier, c'était le « coupe-en-deux » ? Le cheval, c'était le « cobaye ».

L'argot de la guillotine est une étrange langue.

■ ■ ■

« Coupe-en-deux » est un vieux charretier de la rue des Cordelières qui conduit depuis plus de trente ans, dans Paris, le fourgon du bourreau. « Coupe-en-deux » a vu tomber trente-cinq têtes boulevard Arago. Il a embarqué la guillotine plus de quatre cents fois dans les diverses gares de la capitale.

Le mardi 18 juillet, à 10 heures du matin, il quittait donc une fois de plus la Santé, sur le siège de la sinistre tapissière qui, tant de fois, a fait le tour de France ; car notre bourreau est à coup sûr une curiosité unique au monde : sans se lasser jamais, Deibler va de ville en ville couper les têtes, comme d'autres vont placer des barrières de vin.

Le fourgon des Bois de justice ressemble d'ailleurs, étrangement, à une roulotte foraine, et, lorsque « Coupe-en-deux » quitte la Santé avec cette voiture, il ne manque jamais de lancer sa traditionnelle plaisanterie :

— Voilà « Guignol » qui s'en va !

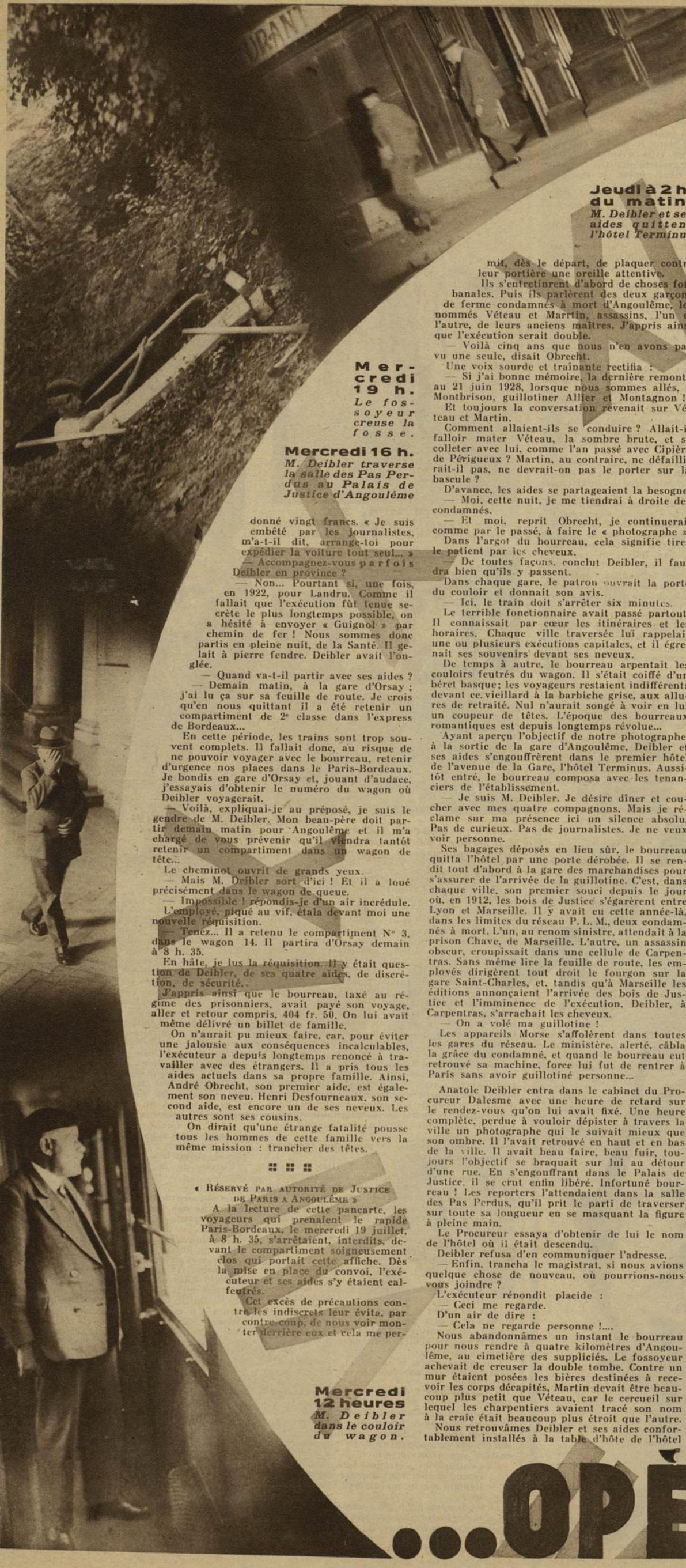
Anatole Deibler, encore sans défiance, accompagna son fourgon jusqu'au quai d'embarquement, mais lorsqu'il eut aperçu le photographe, il plaqua là le chargement des Bois et, à travers les halls encombrés de bagages, il regagna précipitamment sa voiture.

« Coupe-en-deux », resté seul avec nous, se prêta aux confidences.

— Deibler vous donne-t-il de bons pourboires ?

La réponse partit du cœur :

— Dame non !... Il est bien trop avare. Il m'accorde tout au plus quinze francs par déplacement. Aujourd'hui, grâce à vous, il m'a



Jeudi à 2 h. du matin.
M. Deibler et ses aides quittent l'hôtel Terminus

mit, dès le départ, de plaquer contre leur portière une oreille attentive. Ils s'entretenaient d'abord de choses fort banales. Puis ils parlèrent des deux garçons de ferme condamnés à mort d'Angoulême, les nommés Vêtau et Martin, assassins, l'un et l'autre, de leurs anciens maîtres. J'appris ainsi que l'exécution serait double.

— Voilà cinq ans que nous n'en avons pas vu une seule, disait Obrecht.

— Une voix sourde et traînante rectifia : — Si j'ai bonne mémoire, la dernière remonte au 21 juin 1928, lorsque nous sommes allés, à Montbrison, guillotiner Allier et Montagnon ! Et toujours la conversation revenait sur Vêtau et Martin.

Comment allaient-ils se conduire ? Allait-il falloir mater Vêtau, la sombre brute, et se colleter avec lui, comme l'an passé avec Cipièrre de Périgueux ? Martin, au contraire, ne défailtrait-il pas, ne devrait-on pas le porter sur la bascule ?

D'avance, les aides se partageaient la besogne. — Moi, cette nuit, je me tiendrai à droite des condamnés.

— Et moi, reprit Obrecht, je continuerai, comme par le passé, à faire le « photographe ». Dans l'argot du bourreau, cela signifie tirer le patient par les cheveux.

— De toutes façons, conclut Deibler, il faudra bien qu'ils y passent.

Dans chaque gare, le patron ouvrait la porte du couloir et donnait son avis.

— Ici, le train doit s'arrêter six minutes. Le terrible fonctionnaire avait passé partout. Il connaissait par cœur les itinéraires et les horaires. Chaque ville traversée lui rappelait une ou plusieurs exécutions capitales, et il égrenait ses souvenirs devant ses neveux.

De temps à autre, le bourreau arpenteait les couloirs feutrés du wagon. Il s'était coiffé d'un béret basque; les voyageurs restaient indifférents devant ce vieillard à la barbe grise, aux allures de retraité. Nul n'aurait songé à voir en lui un coupeur de têtes. L'époque des bourreaux romantiques est depuis longtemps révolue.

— Ayant aperçu l'objectif de notre photographe, à la sortie de la gare d'Angoulême, Deibler et ses aides s'engouffrèrent dans le premier hôtel de l'avenue de la Gare, l'hôtel Terminus. Aussitôt entré, le bourreau composa avec les tenanciers de l'établissement.

— Je suis M. Deibler. Je désire dîner et coucher avec mes quatre compagnons. Mais je réclame sur ma présence ici un silence absolu. Pas de curieux. Pas de journalistes. Je ne veux voir personne.

Ses bagages déposés en lieu sûr, le bourreau quitta l'hôtel par une porte dérobée. Il se rendit tout d'abord à la gare des marchandises pour s'assurer de l'arrivée de la guillotine. C'est, dans chaque ville, son premier souci depuis le jour où, en 1912, les bois de Justice s'égarèrent entre Lyon et Marseille. Il y avait eu cette année-là, dans les limites du réseau P. L. M., deux condamnés à mort. L'un, au renom sinistre, attendait à la prison Chave, de Marseille. L'autre, un assassin obscur, croupissait dans une cellule de Carpentras. Sans même lire la feuille de route, les employés dirigèrent tout droit le fourgon sur la gare Saint-Charles, et, tandis qu'à Marseille les éditions annonçaient l'arrivée des bois de Justice et l'imminence de l'exécution, Deibler, à Carpentras, s'arrachait les cheveux.

— On a volé ma guillotine ! Les appareils Morse s'affolèrent dans toutes les gares du réseau. Le ministère, alerté, câbla, la grâce du condamné, et quand le bourreau eut retrouvé sa machine, force lui fut de rentrer à Paris sans avoir guillotiné personne...

Anatole Deibler entra dans le cabinet du Procureur Dalesme avec une heure de retard sur le rendez-vous qu'on lui avait fixé. Une heure complète, perdue à vouloir dévisser à travers la ville un photographe qui le suivait mieux que son ombre. Il l'avait retrouvé en haut et en bas de la ville. Il avait beau faire, beau fuir, toujours l'objectif se braquait sur lui au détour d'une rue. En s'engouffrant dans le Palais de Justice, il se crut enfin libéré. Infortuné bourreau ! Les reporters l'attendaient dans la salle des Pas Perdus, qu'il prit le parti de traverser sur toute sa longueur en se masquant la figure à pleine main.

Le Procureur essaya d'obtenir de lui le nom de l'hôtel où il était descendu.

Deibler refusa d'en communiquer l'adresse.

— Enfin, trancha le magistrat, si nous avions quelque chose de nouveau, où pourrions-nous vous joindre ?

L'exécuteur répondit placide : — Ceci me regarde.

D'un air de dire : — Cela ne regarde personne !... Nous abandonnâmes un instant le bourreau pour nous rendre à quatre kilomètres d'Angoulême, au cimetière des suppliciés. Le fossoyeur achevait de creuser la double tombe. Contre un mur étaient posées les bières destinées à recevoir les corps décapités, Martin devant être beaucoup plus petit que Vêtau, car le cercueil sur lequel les charpentiers avaient tracé son nom à la craie était beaucoup plus étroit que l'autre.

Nous retrouvâmes Deibler et ses aides confortablement installés à la table d'hôte de l'hôtel

Mercredi 19 h.
Le fossoyeur creuse la fosse.

Mercredi 16 h.
M. Deibler traverse la salle des Pas Perdus au Palais de Justice d'Angoulême

donné vingt francs. « Je suis embêté par les journalistes, m'a-t-il dit, arrange-toi pour expédier la voiture tout seul... » — Accompagnez-vous parfois Deibler en province ?

— Non... Pourtant si, une fois, en 1922, pour Landru. Comme il fallait que l'exécution fût tenue secrète le plus longtemps possible, on a hésité à envoyer « Guignol » par chemin de fer ! Nous sommes donc partis en pleine nuit, de la Santé. Il géait à pierre fendre. Deibler avait l'onglée.

— Quand va-t-il partir avec ses aides ? — Demain matin, à la gare d'Orsay ; j'ai lu ça sur sa feuille de route. Je crois qu'en nous quittant il a été retenu un compartiment de 2^e classe dans l'express de Bordeaux...

En cette période, les trains sont trop souvent complets. Il fallait donc, au risque de ne pouvoir voyager avec le bourreau, retenir d'urgence nos places dans le Paris-Bordeaux. Je bondis en gare d'Orsay et, jouant d'audace, j'essayais d'obtenir le numéro du wagon où Deibler voyagerait.

— Voilà, expliquai-je au préposé, je suis le gendre de M. Deibler. Mon beau-père doit partir demain matin pour Angoulême et il m'a chargé de vous prévenir qu'il viendra tantôt retenu un compartiment dans un wagon de tête...

Le cheminot ouvrit de grands yeux. — Mais M. Deibler sort d'ici ! Et il a loué précieusement dans le wagon de queue.

— Impossible ! répondis-je d'un air incrédule. L'employé, piqué au vif, étala devant moi une nouvelle réquisition.

— Tenez... Il a retenu le compartiment N° 3, dans le wagon 14. Il partira d'Orsay demain à 8 h. 35.

En hâte, je lus la réquisition. Il y était question de Deibler, de ses quatre aides, de discrétion, de sécurité.

J'appris ainsi que le bourreau, taxé au régime des prisonniers, avait payé son voyage, aller et retour compris, 404 fr. 50. On lui avait même délivré un billet de famille.

On n'aurait pu mieux faire, car, pour éviter une jalousie aux conséquences incalculables, l'exécuteur a depuis longtemps renoncé à travailler avec des étrangers. Il a pris tous les aides actuels dans sa propre famille. Ainsi, André Obrecht, son premier aide, est également son neveu. Henri Desfourneaux, son second aide, est encore un de ses neveux. Les autres sont ses cousins.

On dirait qu'une étrange fatalité pousse tous les hommes de cette famille vers la même mission : trancher des têtes.

« RÉSERVÉ PAR AUTORITÉ DE JUSTICE DE PARIS À ANGOULÊME »

A la lecture de cette pancarte, les voyageurs qui prenaient le rapide Paris-Bordeaux, le mercredi 19 juillet, à 8 h. 35, s'arrêtaient, interdits, devant le compartiment soigneusement clos qui portait cette affiche. Dès la mise en place du convoi, l'exécuteur et ses aides s'y étaient calfeutrés.

Cet excès de précautions contre les indiscrets leur évita, par contre-coup, de nous voir monter derrière eux et cela me per-

Mercredi 12 heures
M. Deibler dans le couloir du wagon.

Terminus. Leur repas s'achevait. A notre vue, ils terminèrent en toute hâte le dernier plat et ils s'empressèrent de gagner leurs chambres.

— Faudra-t-il vous réveiller cette nuit ? questionna le gérant.

— Non, merci, nous avons nos réveils !

En effet, en 1919, un hôtelier d'Albi oublia de les réveiller à temps ; l'exécution dut être remise et cela leur procura tant d'ennuis que, depuis, l'exécuteur et ses aides emportent toujours avec eux trois réveils-matin.

Je ne sais pas si les bourreaux ont le sommeil facile. En tout cas, le mercredi 19 juillet au soir, à peine la nuit fut-elle tombée qu'une animation inaccoutumée régna dans les rues d'Angoulême. Dès 9 heures, des couples munis d'escabeaux, des groupes de jeunes gens en goguette, montaient en rangs pressés la rue de la Rampe des prisons. Tout ce beau monde, animé d'une insolente gaieté, se préparait, huit heures d'avance, à voir mourir un homme.

Un préjugé ancré, on ne sait pourquoi, dans l'esprit provincial, veut que les criminels soient guillotins quarante jours après l'arrêt de mort.

Et, en effet, depuis deux mois, toutes les nuits, la même curiosité malsaine poussait là cette cohue ; tous les soirs, ces gens revenaient hurler sous les murs de la prison ; et leurs cris emplissaient le repos des deux assassins, de cauchemars hallucinants.

— Vers les onze heures du soir, je me mêlais à la foule qui entourait la prison d'une marée humaine. Il y avait là des gueux, des prostituées, des femmes portant sur les bras des bébés de dix-huit à vingt mois. On rencontrait même des bourgeois de la ville, en quête d'émotions fortes.

Le greffier du tribunal, qui m'accompagnait, ne pouvait faire un pas sans lever son chapeau ou serrer une main. A chaque minute, la bousculade augmentait. Certains se couchaient sur le bord du trottoir pour tenter d'y dormir une heure ou deux. Ils étaient aussitôt piétinés. Un homme, tenant par la main un gamin de treize ans, lui rabâchait : — Tu vois, Dédé, voilà où ça mène de se mal conduire !

On eut dit une fête légale. Les cafés s'étaient délibérément octroyés la permission de rester ouverts toute la nuit. Un restaurant coté offrait de grands « diners » à quatre heures du matin, avec « 300 plats à choisir depuis 0 fr. 50 ».

Un jeune homme me tira par le bras.

— Monsieur, si vous désirez voir, il y a, là-haut, quelqu'un qui loue un toit.

— Une bonne place ?

— Comme si on y était !...

Soudain la foule s'agita sourdement. Les forces policières arrivaient, sabre au clair, baïonnette au canon. La foule serait les coudes pour empêcher d'avancer. Les gardes mobiles chargèrent, puis, par représaille, la population hostile qu'on refoulait se mit à hurler : — A mort ! A mort les assassins !...

Cette multitude dut bientôt déchanter. Les barrages furent poussés si loin que les curieux perdirent tout espoir d'apercevoir quoi que ce soit, pas même la guillotine, qui allait disparaître sous les marronniers, très touffus, qui masquent l'entrée de la prison.

En province, M. Deibler trouve souvent de grandes difficultés pour découvrir un loueur de chevaux qui consente à assurer le transfert du fourgon de la gare à la prison, et de la prison au cimetière.

C'est, en général, le troisième aide qui est chargé de cette recherche. Lancé à la poursuite du bourreau au cours de l'après-midi, nous avions négligé ce point. C'était pourtant par ce loueur que nous comptions savoir à quelle heure les exécuteurs quitteraient l'hôtel Terminus...

— Je crois bien, nous dit un employé de la gare, que c'est la maison de transports Delage qui a accepté cette mission.

Nous découvrîmes, non sans peine, cette entreprise de camionnage. Dans la cour, un charretier était en train de seller deux chevaux.

— Ce sont ceux qui vont trainer le fourgon ?

— Il paraît...

— Combien le bourreau vous paye-t-il vos services ?

— Cent francs par cheval, à ce qu'on m'a dit...

— A quelle heure vous a-t-il donné rendez-vous ?

— A deux heures du matin, au quai de débarquement...

Il était alors une heure et demie. Nous allâmes donc, sans attendre, nous poster devant l'hôtel Terminus. La nuit était tiède et sans

Jeudi 5 h.
Les deux assassins avaient expié leurs forfaits.

Reportage photographique « Déclive », M. Carrière. (Arrangement de Pierre Lagarrigue.)

...OPÈRE EN PR

lune, nue de la nuit. On entend seulement, là-haut, au-dessus de la ville endormie, gronder la populace qui s'écrasait contre les barrages de troupes.

Le gen de nuit de l'hôtel ne savait blument rien. Il n'avait l'ordre réveiller personne. Les cinq téteurs n'avaient rempli aucune de garni...

A deueurs précises du matin, dans les chambres à la fois, trois réveillèrent, emplissant l'hôtel et le de leurs carillons échevelés.

C'était lever du bourreau ! A l'agade sombre de l'hôtel, cinq fres s'illuminèrent. Derrière les persiennes, des ombres pressées allaient et venaient.

Puis, simultanément, les cinq fenêtres s'ouvrirent ; presque aussitôt après, la porte basse de l'hôtel grinça. L'un après l'autre, les aides s'élevèrent. Deibler apparut le dernier.

Sous les éclairs répétés de nos lampes magnésium, les cinq hommes courroucés et inquiets, se hâtèrent vers la gare, et traversèrent les quais et les voies pour gagner vite le quai de débarquement.

Le chetier et les deux chevaux de la maison Delage attendaient depuis quelques minutes déjà. Les bêtes furent rapidement attelées, et le fourgon par les petites roues, comme l'on eût craint de rencontrer des agents de police, se dirigea grand fracas vers la longue rue qui monte à la prison.

Trois aides marchaient près de la voiture. Deibler et les deux autres étaient enfermés à l'intérieur du tapissier où ils avaient allumé un quinquet fumeux. De l'avant du fourgon, on les voyait assis sur trois sur l'énorme panier et on se demandait quelles pouvaient être les pensées de ces trois hommes isolés avec la machine à couper les têtes !

Le quatre fourgon n'a rien d'un huit cordes. Il allait sautillant sur les pavés avec un bruit de vieille machine, réveillant les quartiers de la ville qu'il traversait. On ne peut être resté chez soi. La guilotine venait vous relancer à domicile !

— Voilà ! Une longue rumeur salua l'arrivée des bois de justice devant les barrages. La foule, pour un instant docile, se tait avec des applaudissements. On entendit même crier : — V Deibler !

La tapissière vint se ranger contre le mur de la prison. Les aides, ayant revêtu des salopettes beiges, s'éclairant de vieilles lampes à huile, sortirent de la voiture une grande quantité de pièces numérotées. Des pièces qui, sans un coup de marteau, sans un bruit, s'ajustaient entre elles avec la précision des rouages d'une montre. Rapidement, les deux montants, distants d'une largeur d'épaules, allèrent se perdre dans les branches des marronniers qui garnissaient la place de la prison.

Au moyen d'une échelle, un aide coiffa les deux montants du lourd coffret qui contient le dédic. C'est ce que ces messieurs appellent dans leur argot : le « sac de voyage »...

De temps à autre, Deibler se penchait vers ses aides et faisait rectifier la position d'une pièce. Il observait toutes les phases du montage avec des soins infinis. On eut dit un commerçant retiré des affaires en train de surveiller...

Le la construction de sa maison de campagne.

Et il avait raison. Pensez ! si quelque chose avait cloché, si l'œuvre de mort allait être mal exécutée ?

Quel tumulte ! D'abord il perdrait sa place et toute cette foule qui hurlait là-bas l'écharperait peut-être.

L'opération dura une heure. Maintenant, l'ombre terrifiante de la guillotine se projetait sur la porte de la prison. Il ne manquait plus rien que le couperet.

Alors, Deibler se baissa sur un écriin plat et oblong. Il en retira une lame d'acier triangulaire, une petite lame qui tue très adroitement son homme. Il la porta, avec des précautions exagérées, jusqu'à la machine, et il la bouonna sur les quarante kilos de plomb qui coulissent entre les bras de la « Veuve ».

Puis, à grand effort, il hissa ces quarante kilos de mort jusqu'en haut des montants. Le dédic se referma et le couperet se perdit dans le feuillage. Cependant la lame inerte était prête à tuer.

Qui donc a dit qu'on guillotina à l'aube, parce que le bourreau aimait à voir se lever l'aurore ?

Deibler, lui, son instrument de mort mis au point, retourna se cacher derrière son fourgon, en attendant son heure.

Par instants, d'une main fébrile, il tirait sa montre.

— Allons-y ! murmura-t-il soudain.

Il frappa au judas de la prison et tendit une feuille rose.

« De par la loi, »

« Ordre est donné à M. l'Exécuteur des Arrêts Criminels, de se saisir du nommé Jean Martin, condamné à la peine de mort par la Cour d'assises de la Charente, le 29 mars 1933 ; et du nommé Paul Vétéau, condamné à la peine de mort par la même cour, le 30 mars 1933, et de procéder à leur exécution en place publique le 20 juillet 1933, à l'heure légale du lever du jour ».

Tout était en règle. Le bourreau et trois de ses aides entrèrent prendre possession des condamnés. Le quatrième aide resta près de la machine. Désormais, l'attente se transforma en une sourde angoisse qui vous étreignait la gorge.

Le jour se levait peu à peu. Les réverbères s'éteignaient. Surpris par ce changement de lumière, tous les yeux clignaient au matin blafard. Le frisson de la nuit sans sommeil passa sur la foule...

■ ■ ■

Au greffe, Deibler émerge en deux endroits le livre d'écrus. On a préparé, pour chacune de ses signatures, des plumes neuves que le gardien-chef gardera en souvenir.

Maintenant, les condamnés appartiennent au bourreau. La société s'en est débarrassée. Ils sont déjà civilement morts. L'exécuteur les happe à la sortie de la petite chapelle où l'aumônier, plus pâle qu'eux, vient de leur dire la messe.

Un vieux cérémonial règle les exécutions doubles. Quelle que soit l'horreur du crime, c'est le prisonnier le plus anciennement condamné qui doit mourir le premier. Ce fut donc Jean Martin, l'assassin de Mme Lavauzelle, qui fut assis le premier sur l'escabeau du greffe. Deibler ne touche jamais aux condamnés. Il se contente de surveiller la toilette de mort. C'est André Obrecht, le premier aide, qui échancre la chemise avec une paire de larges ciseaux, dont l'acier, toujours froid, fait frissonner les épaules des assassins.

C'est Henri Desfourneaux, le second aide, qui, depuis plus de vingt ans, ligote les condamnés. Il a acquis, dans cette spécialité, un tour de main vraiment remarquable. Il entrave les chevilles, puis les poings, ramenés derrière le dos ; ensuite, il réunit par une cordelette les liens des mains à ceux des jambés, et le condamné ne peut plus que, quoi qu'il fasse, marcher à petits pas et la tête haute, ce qui facilite grandement l'abatage ». C'est par ce mot trop imagé que ces messieurs désignent la projection du supplicié sur la planche fatale...

— Au premier ! souffle Deibler.

■ ■ ■

Tandis qu'avec un jet d'eau, les gardiens de prison, écumés, lavaient le sang qui avait giclé sous leur porche, le fourgon, non sans peine, se frayait un passage parmi la foule qui, déçue de n'avoir rien vu, se rendait à peine compte que c'était fini.

Au petit trot, la tapissière gagna le « champ de navets ». Deux gardes à cheval précédaient la voiture : spectacle sinistre et grotesque. On aurait cru que des gendarmes venaient d'arrêter la roulotte d'un rétamateur, en contravention avec la police du roulage.

Lorsque le fourgon apparut en vue du cimetière, le gardien des morts sonna le cloche des trépassés et l'on coucha au sol les deux bières de bois blanc apportées la veille dans l'enclos réservé aux suppliciés.

Ici encore, toute une tourbe malsaine de femmes et d'enfants avait grimpé sur les murs et les arbres voisins. Ils assistèrent avec des ricanelements à la double inhumation.

On ouvrit le panier. Un aide, à bras-le-corps, saisit la dépouille de Martin qu'il jeta dans un cercueil. Il en fit autant pour Vétéau.

Restaient les deux têtes. Sans regarder, l'aide lança à la volée la tête de Martin dans la bière de Vétéau. Un cri retentit.

— Vous vous trompez de cercueil ! L'aide haussa les épaules. Qu'est-ce que cela

Jeudi 2h.30
Le fourgon traverse Angoulême et monte à la prison.

Jeudi 4 h.
Avant l'exécution la foule s'amasse derrière les barrages.

pouvait bien faire ? Bon gré, mal gré, le valet de l'exécuteur dut retirer la tête du cercueil de Martin et donner à chaque corps la tête qui lui convenait.

Deibler, accoudé au couvercle du panier, contemplait la scène sans laisser apparaître le moindre signe d'intérêt. Il pensait sans doute que les sections cervicales étaient bien nettes et que sa machine avait fait du bel ouvrage.

— Voyez, dit soudain un gendarme, en montrant une blessure que Martin s'était faite en se jetant sur la lunette, ne dirait-on pas qu'il a été guillotiné deux fois ?

L'aide foudroya l'importun d'un regard courroucé.

— Mêlez-vous donc de vos affaires, gronda-t-il.

Et il entreprit de vider, au moyen d'une pelle, les quarante litres de sciure imprégnée de sang qui s'étaient au fond du panier. Et cela tombait dans les cercueils avec un horrible glouglou.

■ ■ ■

Au grand trot, le fourgon revint prendre devant la prison la guillotine, qui avait été soigneusement démontée et lavée ; et une heure plus tard les Bois de justice étaient revenus à leur quai d'embarquement.

Deibler était rentré à l'hôtel pour se changer, avant de se rendre au cabinet du Procureur, qui lui remit le certificat suivant :

« Le Procureur de la République d'Angoulême certifie que le sieur Deibler, Exécuteur des Arrêts Criminels, a procédé aujourd'hui 20 juillet 1933, à 5 heures précises du matin, aux exécutions des nommés Jean Martin et Paul Vétéau.

« Ces exécutions, précédées et suivies de toutes les formalités légales, ont été opérées avec promptitude et n'ont donné lieu à aucun incident ».

Muni de ce certificat, M. Anatole Deibler a pu, dès son retour, toucher au Ministère des Finances ses frais de route. On lui accorde, ainsi qu'à ses aides : 9 francs par repas et 0 fr. 10 par kilomètre parcouru....

On répète un peu partout que le bourreau touche tant par tête. C'est une erreur. Hormis ses frais de route, le bourreau ne touche absolument rien d'autre que son traitement annuel, qui s'élève à dix-huit mille francs de fixe, plus dix mille francs d'allocation pour l'entretien de ses Bois de justice.

Vous vous demandez sans doute pourquoi cet exécuteur septuagénaire n'a pas encore remis au chef de l'Etat sa lettre de démission. L'histoire vaut la peine d'être contée :

Après l'exécution de Gourguloff, Deibler se sentant las, envoya au ministre son préavis de démission. Il comptait ainsi finir en beauté. Convoqué aussitôt à la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, on lui fit comprendre, tout net, que la politique d'économie du nouveau gouvernement avait purement et simplement supprimé la retraite officielle aux vieux bourreaux, jusqu'à leur mort.

— Eh bien ! répliqua Deibler, s'il en est ainsi, je resterai à mon poste jusqu'au bout, comme l'a fait mon père.

Emmanuel CAR.

Jeudi 5 h. 30.
Au carré des suppliciés on ajuste les couvercles des cercueils.

PROVINCE



On imaginait le doux crépuscule de cette chaude journée d'été où le démon du feu commença à jeter la terreur dans le pays.



M. Strauseisen entendit dans la nuit un bruit suspect et fut entouré de fumée.



Rombach-le-Franc. (De notre correspondant particulier).

EST au mois d'août 1931 que le démon du feu commença à jeter l'affolement dans le pays...

L'aubergiste de Rombach-le-Franc se tut. Il se leva, gagna la porte du café. A cette heure crépusculaire, le petit débit, dont les fenêtres s'ouvraient sur une charmante petite place de village alsacien, était tout bruyant du va-et-vient des cultivateurs et des tisserands, délivrés de leurs soucis et de leurs travaux quotidiens.

Il considéra le haut de la montagne, dont la crête dentelée de sapins noirs se découpait en arêtes vives sur un ciel rougeoyant. Et tout en tirant de petits nuages bleus de sa pipe en terre :

— A qui le tour, maintenant, murmura-t-il.

Dans le petit café de campagne où, jusqu'à cette minute, je ne voyais que paix, douceur, tranquillité, le silence tomba soudain. Un silence lourd d'angoisse et de mystère.

Des fronts se baissèrent. Les joueurs de belote laissèrent tomber leurs cartes de leurs mains tremblantes.

Je compris alors qu'un secret pesait sur le village. J'essayai de le découvrir. Mais les bouches se clouaient de mutisme et les yeux ne se laissaient point lire...

■ ■ ■

Depuis deux ans, Rombach-le-Franc vivait dans la terreur.

— C'est un soir d'août 1931 que tout cela a commencé, reprit l'aubergiste...

Il parla. Au son de sa voix, au récit qu'il faisait, j'étais peu à peu ce drame qui, pour ne pas être sanguinaire, n'en était pas moins terrifiant...

J'imaginai cette chaude journée d'été. Des vaches brouaient sur les collines verdoyantes. Soudain une colonne de fumée s'élève vers le ciel, entremêlée de flammes. Un paysan, qui revenait de faucher le blé, s'arrête, la faux sur l'épaule, hume l'air qui traîne une odeur de foin brûlé.

— Il y a le feu à Pierregoutte.

Il jette son outil sur le bord du chemin, qu'il descend en courant :

— Il y a le feu à Pierregoutte !...

Son chien le suit, en aboyant, le mufle contre les talons.

— Il y a le feu à Pierregoutte !...

Des paysans sortent en hâte sur le pas des portes. Enfin le village est traversé. Le paysan entre dans l'église, saisit la corde de la cloche et y suspend son corps nerveux.

Du haut du clocher tombe sur le village le lugubre chant du tocsin.

Les nouvelles se précisent. Un homme accourt sur son cheval. Il descend de là-haut. Il ruisselle de sueur et son cheval s'essouffle :

Les incendies se succédèrent : à l'auberge Fréchar, à la ferme de M. Joseph Hug...

On crut tenir le coupable... Mais Jean-Baptiste Idoux (en bas) qui avait été arrêté fut relâché.

— C'est la ferme de Paul Maurer qui flambe.

Les pompiers s'activent à sortir de leurs hangars les pompes à incendie. Les équipages prennent le trot au rythme des chemins caillouteux...

A Pierregoutte, il ne restait plus qu'un amas de pierres noircies d'où émergeaient des poutres fumantes, sinistrement tendues vers le ciel. Ce soir-là, les habitants de Rombach-le-Franc qui, assis sur le pas des portes devisaient en goûtant la fraîcheur du crépuscule, sentirent pour la première fois que la malédiction s'était posée, comme un oiseau de malheur, sur le faite de leurs toits.

■ ■ ■

Et les incendies se succédèrent. Quelques mois plus tard, c'était à Nangigoutte, où la ferme de M. Leloube flambait comme un immense feu de joie sous les coups d'un vent violent qui apportait les échos du tocsin.

L'angoisse s'accrut encore, lorsqu'à la mi-janvier 1932 le feu détruisait la ferme de M. Joseph Hug. C'était un dimanche, le fermier était descendu au village.

Que faire en ces longues journées d'hiver où la neige couvre tout, village, champs et forêts. Au cabaret, près du poêle ronronnant, on jouait aux cartes. Soudain des lueurs rouges noyèrent les vitres givrées.

— Le feu...
Tous les consommateurs se dressèrent et coururent à la porte.

— Joseph Hug... c'est chez toi...

Mme Hug était à Nancy. Lorsqu'elle rentra le lendemain matin au village, elle ne retrouva qu'un amas de débris fumants près duquel un homme pleurait en silence.

On vit les gendarmes parcourir le pays. Le visage plaqué derrière leurs fenêtres, les gens épiaient leurs allées et venues. La police enquêtait. On interrogeait les uns. On soupçonnait les autres. Des haines, des rancunes se donnaient libre cours. L'occasion était trop belle pour ne pas tenter ceux qui avaient quelque raison de se venger. Il y eut des accusations, la plupart anonymes.

Mais le bruit des chevaux de la gendarmerie ébranlant de leurs sabots le pavé sonore du village n'effrayait pas le criminel ou le dangereux maniaque qui satisfaisait ainsi ses instincts de monstre. Une nuit, pleine d'angoisse et d'attente, les sons lourds d'un glas funèbre tombèrent sur le village endormi, tandis qu'au loin, parmi les sapins clairsemés, une petite flamme pirouettait comme une toupie lumineuse.

■ ■ ■

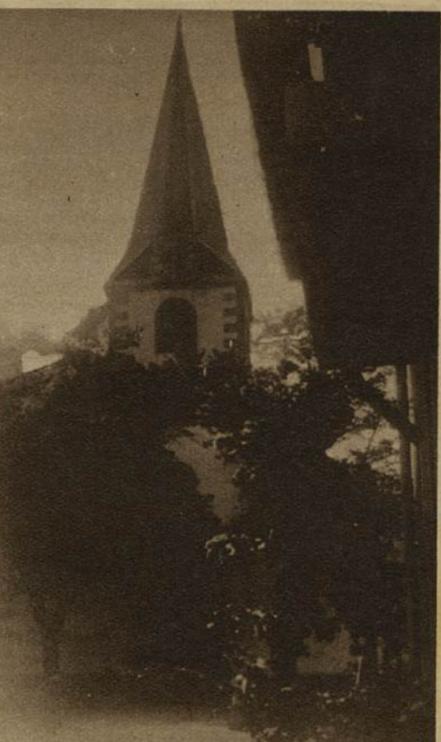
L'incendie de la villa de M. Paul Keller faillit dégénérer en catastrophe. Tous les habitants de Rombach-le-Franc étaient fiers de cette grande bâtisse perdue parmi les arbres pressés d'un immense verger.

M. Keller y hébergeait un locataire, M. Germain Strauseisen. Vers une heure du matin, celui-ci, entendant un bruit suspect, ouvrit la porte de sa chambre. Un nuage de fumée envahit la chambre, masquant de petites flammes rouges qui léchaient l'escalier.

— Au feu !

Les marches déjà cédaient sous l'assaut du feu. Le toit attaqué s'effondrait avec bruit. A grand-peine le propriétaire et sa famille purent se mettre à l'abri. Et les pompiers durent secourir par la fenêtre

Il ne restait plus de la ferme de la Vve Jacquot qu'un amas de pierres noircies d'où émergeaient des poutres fumantes, sinistrement dressées vers le ciel.



Un secret pèse depuis deux ans sur le petit village de Rombach-le-Franc.

une vieille femme de 75 ans, à demi impotente, qui hurlait de terreur.

En janvier 1933, on crut enfin tenir le coupable. C'était un nommé J.-B. Idoux que les gendarmes de Sainte-Marie-aux-Mines avaient arrêté, à la suite de l'incendie de sa propre maison. Tisserand à la fabrique Bresch, Idoux, qui vivait en mauvaise intelligence avec tous les siens, avait déclaré, à demi-ivré :

— Pour les embêter tous, je mettrai le feu à ma baraque...

Il n'en fallut pas plus pour l'arrêter. Mais trois jours plus tard l'homme quittait la prison de Colmar. On n'avait découvert aucune preuve contre lui.

Entre-temps, les maisons de M. Charles Erler et de M. Jacquot avaient été détruites par l'allumeur d'incendies. Puis la liste rouge continua. En février 1933, c'était la ferme de M. Charles Erler qui flambait. Quelques semaines plus tard, les pompiers montaient en toute hâte à Nangigoutte, où brûlait la ferme de M. Tonnelier, puis chez Mme Veuve Rosalie Jacquot, chez M. Félix Frechard, aubergiste, où l'on dut se servir du purin pour éteindre les flammes, chez M. Willemmin, le garde champêtre, sont les autres victimes du démon du feu...

■ ■ ■

Les brigades de cette région d'Alsace, si tranquille autrefois, sont sur les dents. Les rapports s'accablent, mais l'enquête avance péniblement.

Depuis le mois d'août 1931, treize propriétés ont été anéanties par le feu. Mais le démon du feu poursuit son œuvre de destruction. Déjà des fermes sont désignées pour servir de bûcher sur les collines noires de Rombach-le-Franc...

La police veille, attendant le nouveau soir tragique où d'immenses flammes monteront vers le ciel, faisant danser sur les murs des ombres hallucinantes, et parmi elles, celle du fou habité par le démon du feu.

Aimé SPITZ.

En bien ! docteur...
Le docteur Detis, médecin légiste au Parquet de Versailles, se redressa soudain. En silence, il posa sur la planche qui servait de billard, le scapel et le bistouri. Il ramena sur le corps, mutilé par l'autopsie, la discrétion d'un large drap blanc. Puis, posément, il retira ses gants de caoutchouc et se lava soigneusement les mains.

— Eh bien ! docteur...
Anxieusement, le commissaire de Sartrouville interrogeait le praticien. Celui-ci, sans répondre, tira une cigarette de sa poche, l'alluma tranquillement et considéra le cadavre sous le linceul bosselé.

C'était le corps d'une femme d'une cinquantaine d'années environ qui gisait là, dans le calme de ce petit cimetière de la banlieue parisienne. Le soleil jouait entre les croix, auréolait les rosiers grimpants qui brodaient les tombes de festons rouges, roses et blancs. Bâti sur la hauteur, le champ de repos dominait la vallée du travail, les usines en rumeur, les routes sillonnées d'autos, les rails ébranlés par les convois.

— Que dites-vous, docteur...
Le médecin légiste se souvint alors des trois blessures qui marquaient ce corps meurtri de vieille femme, du regard apeuré qui filtrait encore à travers les paupières à demi-closes. Lentement, il laissa tomber ces mots :

— Je déclare que cette femme a été assassinée sauvagement avant d'être jetée à l'eau. A l'aide d'une hache sans doute...

Un crime... Des pêcheurs, en partie de canot, avaient découvert ce corps flottant sur l'eau calme de la Seine. C'était le 17 juillet. Un soir de paix comme tant d'autres soirs. Les usines de Farman avaient tu le bruit de leurs moteurs à l'essai et les hydravions qui, durant le jour, manœuvraient activement sur le fleuve, avaient cédé la place aux pêcheurs dont les barques stationnaient, en attente, dans quelque coin protégé par les roseaux ; aux sportifs dont les bras, armés de rames frêles, rythmaient la course des périssoires ; aux nageurs dont les ébats multicolores s'effectuaient dans le jet d'eau des plongeurs et les vagues du crawl.

Soudain, une masse grise avait lentement défilé au milieu du fleuve. Une chose atroce qui souillait ces tableaux pleins de vie et de mouvement. Un cadavre que l'eau gonflait déjà...

Crime... suicide... accident... Le problème se posait dans sa banalité quotidienne. La Seine charrie tant de corps dans ses eaux glauques !.

— Crime, venait de décider le médecin légiste aux magistrats qui le consultaient.

Le menuisier avait apporté le cercueil. Le fossoyeur, à grands coups de pelle, achevait de creuser la tombe. Un corbillard chargé de fleurs et suivi d'une foule éplorée traversait le cimetière, en faisant criser le gravier des allées.

On cloua la morte dans la bière. La boîte

funèbre glissa sur les cordes au fond de la fosse. Les hommes se découvrirent. Le fossoyeur, du revers de son bras brun, essuya la sueur qui perlait sur son front.

Là-bas, sur l'autre tombe, le prêtre disait les ultimes prières. Pour la noyée de Sartrouville, il n'y avait ni tombe, ni fleurs, ni famille, ni prêtre. La fosse commune et, pour toute assistance, la présence de ces serviteurs de la mort qui voyaient, sans tristesse ni émotion, la terre brune peser, peu à peu, sur le cercueil de bois blanc.

Elle était seule, bien seule, cette pauvre femme qui n'avait pas de nom.

L'agent qui se trouvait de service, cette nuit-là, au poste de police de Sartrouville, sursauta en entendant au téléphone une voix sangloter :

— Je suis sûr que c'est ma mère qui a été assassinée. Elle vivait avec un Arabe dans une petite maison de Bezons. Comme celui-ci se trouvait sans travail depuis plu-

LA FEMME SANS NOM

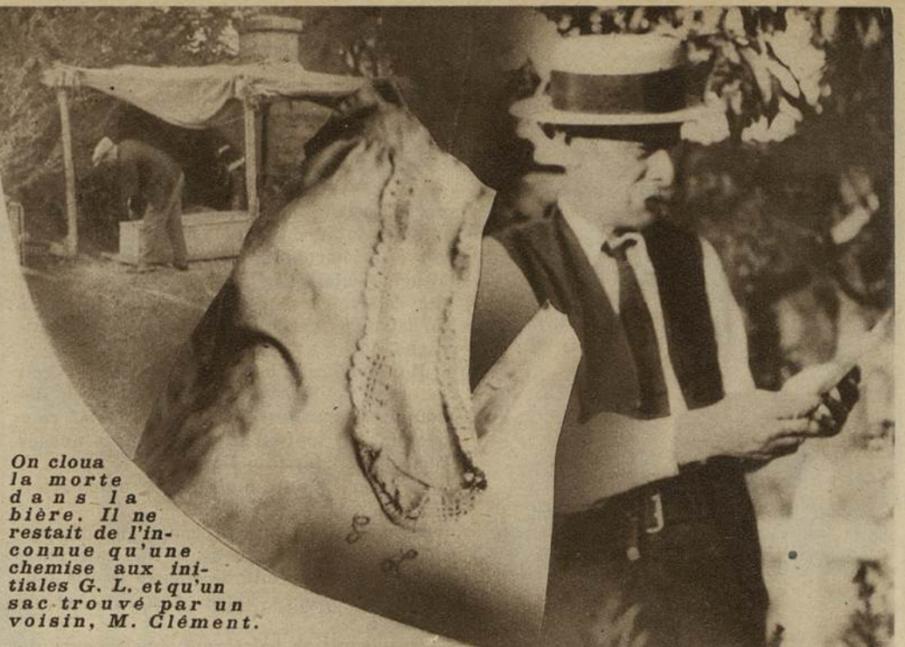


SANS NOM

sieurs mois et qu'il vivait aux crochets de ma mère, qu'il brutalisait par ailleurs, elle l'a mis à la porte. Il est parti en jurant qu'il se vengerait. Il a tenu sa parole...

On convoqua l'interlocuteur pour le lendemain. Mais, lorsqu'il se présenta, on put le consoler. Sa mère n'était point morte. Le commissaire, s'étant rendu, le matin même, à l'adresse indiquée, l'avait trouvée dans son jardin, occupée à la cueillette des petits pois.

Chaque fois qu'un corps est retrouvé dans la Seine, des déclarations affluent au commissariat de police. Plus d'un croit reconnaître, dans le signalement publié dans les journaux, tel ou telle de ses voisins, de ses proches, de ses parents dont on a constaté de-



On cloua la morte dans la bière. Il ne restait de l'inconnue qu'une chemise aux initiales G. L. et qu'un sac trouvé par un voisin, M. Clément.

puis quelques jours l'inquiétante disparition. Les visites se succèdent au commissariat, à la morgue. On confronte des photographies avec celles du cadavre. Le travail n'est pas facile, car la mort a déjà marqué de son terrible sceau les chairs violettes de la victime.

Pour la noyée de Sartrouville, il n'en fut pas de même. Une demi-douzaine de personnes, tout au plus, s'occupèrent de son sort. Mais nul ne la reconnut.

Soudain, coup de téléphone... On a retrouvé, sur la rive de la Seine, un sac... M. Fauconnet s'y précipite. Des gendarmes sont là. Ce sont ceux de Saint-Germain. Il y a une heure à peine que M. Clément, un propriétaire voisin, les a prévenus. Allant cueillir de l'herbe pour ses lapins, il a fait cette découverte.

Le magistrat descend la rive abrupte où un sentier étroit se dissimule sous les ronces et les orties. L'eau du fleuve vient clapoter à ses pieds. Sur l'herbe, il y a un sac, en effet. Un pauvre sac de toile cirée, rayé de jaune et de vert. De l'intérieur, on retira des clés, une poche de toile, divers papiers. Il y avait un horaire des tramways de Saint-Germain à Poissy, une offre d'emploi ainsi conçue :

« On demande personne pour soins dame infirme et ménage. Se prés. Delannoy, 10, rue de la République, Saint-Germain. »

Il y avait aussi un petit rectangle de papier jauni, froissé, qui portait le numéro d'un titre : « Crédit National, 1920, numéro 5.395.353. »

Mais de nom, point. Pourtant si, sur un mouchoir, — pauvre morceau de tissu rapiécé, — deux initiales : G.-L. Les mêmes qui marquaient la chemise revêtant le cadavre.

C'était donc là que s'était commis le crime. Au bas de cette rive abrupte, sur les bords tranquilles de la Seine, où surnageaient des îles vertes peuplées de guinguettes en gaieté. Là, sur cette herbe foulée, de nombreux pas ; ceux des assassins peut-être. Près de cette glaise épaisse où les deux mains de la victime avaient laissé leur empreinte crispée.

Le commissaire releva la tête. La terrasse royale de Saint-Germain dominait le paysage. L'énorme masse de poutres d'acier du pont du chemin de fer écrasait les villas modestes, les cabanons populaires qui bordaient le fleuve.

C'était là que le meurtre s'était perpétré. Là que les assassins avaient jeté leur victime dans le fleuve. Et nul n'avait entendu. Pas un des habitants de ce paysage retiré, dont le soleil d'été ne parvient pas à farder l'angoissant visage, n'avait ouï d'appels, de cris, de plaintes. Pas un chien n'avait aboyé. Le sommeil pesait sur les maisons et les flonflons des guinguettes pavoisées

qui étaient encore le 14 juillet avaient scandé l'atroce travail des brutes qui s'étaient acharnées sur la pauvre vieille.

Des clés, une annonce, un numéro de titre, un horaire... voilà les éléments de l'enquête. C'est avec ces faibles indices qu'il s'agit de retrouver l'identité de la noyée de Sartrouville, de démasquer les assassins.

Les clés... La femme avait un domicile, un jardin peut-être : une grosse clé pend au trousseau. Une horloge sûrement : on trouve dans son sac une clé carrée, très caractéristique. Il ne peut donc s'agir d'une vagabonde qui chemine à petites journées, dont nul ne s'inquiète du destin et qui va mourir discrètement dans un coin désert, comme une bête timide.

L'annonce... On se rendit chez M. Delannoy. Il y avait tant de femmes qui s'étaient présentées qu'il ne se souvenait plus ni des noms ni des visages.

Le numéro du titre... On vérifia dans les banques. Il s'agissait sans doute d'un titre au porteur dont les coupons pouvaient se toucher dans n'importe quel établissement de crédit ou bureau de poste. Par surcroît, on ne relevait pas, au paiement, le numéro des titres présentés.

L'horaire... Il semblait indiquer que la victime de ce drame ténébreux avait coutume d'employer l'autobus qui fait le service de Poissy à Saint-Germain. On interrogea les receveurs, les contrôleurs, les employés de la gare. On leur présenta la photographie. Rien. Nul ne pouvait mettre de nom sur ce visage torturé dont les yeux entr'ouverts semblaient encore implorer. On fouilla les villages de toute la région. La noyée de Sartrouville restait la femme sans nom.

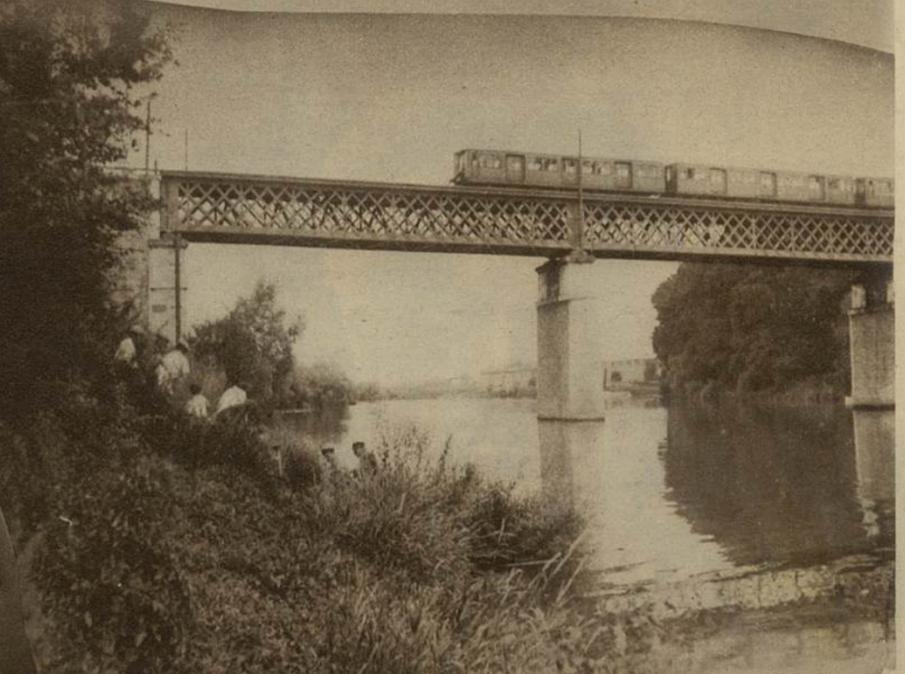
Mais quels sont les assassins ? Pour quelles raisons, ce crime épouvantable ? Quelles passions ? quels intérêts furent les mobiles de ce drame mystérieux ? Le saura-t-on jamais ?

Il n'y a qu'un pauvre corps qui se décompose au fond d'une fosse commune, une victime qui attend qu'on la venge et une photographie dans un maigre dossier que la poussière de l'oubli recouvrira bientôt.

M. LECOQ.

Reportage photographique « Détective ». J.-G. SÉRUZIER.

M. Fauconnet, commissaire de Sartrouville, examine le sac de la noyée, qui contenait un billet du Crédit National, et qui fut découvert près du viaduc de Pecq



LE RÉVEIL DU FAUVE



Mme Suzanne Parquier découvre dans le jardin abandonné le corps d'une fillette.



Les voisins se sont groupés aussitôt devant la maison de la petite victime.



Le commissaire Kerviche procède minutieusement à la fouille du jeune assassin.

Mme Suzanne Parquier dressa soudain la tête. Elle regarda sa mère et, inquiète, murmura :
— Entends-tu ?... Il y a quelqu'un qui se plaint dans le jardin voisin.

Le jardin voisin... Derrière son épaisse rangée d'ifs qui montaient une garde serrée le long de l'étroit couloir qui prenait jour sur la rue Paul-Chefson, à Colombes, c'était un étrange fouillis de verdure et de pierres. Les ronces montaient à l'assaut des bosquets de fusains, la mauvaise herbe envahissait les parterres.

Mme Parquier tendit l'oreille. Il n'y avait pas de doute. On gémissait dans le jardin voisin. Une longue plainte montait, douloureuse, angoissée ; on aurait dit la voix d'un enfant.

Immédiatement, les deux femmes traversèrent les fourrés, escaladèrent les tas de moellons. Dans l'étroite cour, encombrée de branches mortes et de broussailles qui flanquaient l'arrière de cette maison en ruines, près de la porte de la cave, était étendu le corps d'une fillette. Elle pouvait avoir cinq ans. Les yeux



clos, les cheveux maculés de sang, elle ahânait doucement avec de petits sanglots plaintifs.

C'était à l'aide d'un croisillon de fer, provenant de la porte de la cave, qu'elle avait été assommée.

■ ■ ■

Tout était blancheur dans ce vaste dortoir de l'hôpital Bretonneau. Le soleil, qui tamisait de longs rideaux blancs, éclairait la file des petits lits où des enfants vivaient de douloureux martyres. Tout était blancheur, mais la petite Rina Foschiati ne voyait pas tout cela. L'assassin, d'un coup de barre de fer, lui avait tranché le nerf optique.

Ce n'était qu'assez tard dans la soirée que l'on avait découvert l'identité de la petite victime du jardin de la rue Paul-Chefson. Au square Després, l'inquiétude régnait. La petite Rina n'avait pas été vue de l'après-midi. Des rumeurs couraient, disant qu'une fillette avait été assassinée dans un terrain vague. On craignait que ce ne fût la fille des restaurateurs du square, M. et Mme Dario. Les craintes étaient fondées...

À six heures du soir, on avait opéré l'enfant dont le crâne portait sept fractures. C'avait été pour elle un horrible martyre. Puis la nuit s'était passée calme.

Au-dessus d'elle, un groupe se penchait. Les parents épiaient son réveil. Mme Dusquesnoy, la concierge du square, qui avait pris l'initiative d'avertir la police, dont l'aide avait permis d'éviter aux parents des coups trop brusques et trop douloureux, était-là.

— Maman ! murmura Rina.

Et sa main cherchait dans l'air une autre main, dont la caresse serait un baume à ses souffrances. Alors commença un émouvant interrogatoire. Il fallait savoir le nom du coupable. La mémoire n'avait-elle pas été éteinte dans cette tête fragile, sous les coups redoublés de la brute ? Rina se souvenait-elle de l'homme qui l'avait emmenée dans ce jardin désert ?

Mme Dusquesnoy se pencha et demanda :

— Qui t'a fait du mal ?...

Une réponse vint rapide dans l'essoufflement de la voix :

— Ottorino !...

Lindo Ottorino était le fils des voisins du square Després. M. Dario se redressa avec un geste de colère. La mère ploya davantage les épaules et se mit à sangloter. Cependant Mme Dusquesnoy poursuivait son interrogatoire :

— Pourquoi l'as-tu suivi ?

— Je ne voulais pas...

— Tu es pourtant allée avec lui...

La petite hésita. Enfin, elle avoua :

— Oui... il m'avait promis une poupée. Là-bas, il m'a frappée tout de suite sur la tête...

Elle eut un sursaut qui la dressa sur son lit et les bras jetés en avant :

— Tiens-moi par le cou, maman, cria-t-elle.

Une rumeur court soudain le marché de Colombes. A travers les éventaires qui se pressent à l'ombre de l'Hôtel de Ville, on s'interrompt, on s'annonce mutuellement la nouvelle.

— On a arrêté l'assassin de la petite Rina Foschiati !...

Un immense soupir de soulagement monte de toutes les poitrines.

— Qui est-ce ?

— Un Italien du square Després...

— Où est-il ?

— On l'amène au commissariat...

Il y a un remous, des cris. La foule se pousse vers l'Hôtel de Ville. Je la suis. Une autre fend la masse humaine. A l'intérieur, entre la carrure athlétique de deux inspecteurs, une ombre se recroqueville.

La voiture stoppe. Le groupe descend et s'engouffre dans le commissariat.

Et, devant la porte close qui dresse sa fragile barrière entre l'assassin et ceux qui vou-



C'est avec un croisillon de fer, que Linda, le fou, assomma l'innocente fillette (à gauche.) A droite : la mère de la victime.

— Non, ce n'est pas moi... ce n'est pas moi...

Il vacille maintenant sur sa chaise. La fatigue l'accable.

— Etends-toi et repose-toi, ordonna le commissaire en lui désignant un banc de bois accoté au mur.

Il obéit. Le ventre sur la planche, le menton portant sur les mains étendues à plat, il reste là, immobile. Dort-il ? Son corps est parfois secoué d'un brusque frisson. Entre ses paupières filtre un étrange regard.

■ ■ ■

Lindo Ottorino est un fou. Il y a à peine vingt jours qu'il a quitté l'asile de Clermont de l'Oise. Il est sorti d'une prison pour rentrer

Dès lors, les crises de nerfs se succédèrent. L'enfant passait des nuits entières hors de chez lui. Il semblait vouloir sans cesse échapper à un souvenir trop lourd. Il fallut songer alors à l'interner.

Triste calvaire de la démence... Après Sainte-Anne, c'est Perrez-Vaucluse. La vie était assez douce à Perrez-Vaucluse, mais on ne put le garder. Prémontré et Clermont de l'Oise furent les deux dernières étapes de ce voyage dans les asiles de fous.

Le 1^{er} juillet, Lindo rentrait chez ses parents au square Després. Les médecins le déclaraient curable, mais recommandaient pourtant une grande surveillance.

Ils ne se doutaient pas du monstre qui gran-



Lindo Ottorino fut conduit, en auto, par les policiers, sur le lieu de son crime.

Les compagnons de jeu de la petite Rina se pressent devant le passage où fut découvert le corps de l'enfant aux boucles blondes comme s'ils l'attendaient encore

draient immédiatement faire justice, la foule, avide de lynchage, stationne longuement.

■ ■ ■

Le fauve... Je le considère dans cette demi-obscurité qui note le bureau du commissaire. C'est un gamin de dix-sept ans à peine. Il a ce visage ingrat, ce corps sans harmonie des adolescents en mal de croissance.

— Ton nom ?

— Lindo Ottorino...

Le regard paraît terne. Mais en étudiant ces yeux, qui se dissimulent sous d'épaisses paupières, on voit éclater parfois des lueurs troubles qui font frémir. Le fauve a encore des sursauts de fureur.

— Avoue que c'est toi qui a frappé à coup de barre de fer la petite Rina...

— Non, ce n'est pas moi...

L'interrogatoire dure des heures. Lindo s'énerve parfois. Il dresse la tête. Son regard brille étrangement. La parole devient sifflante. Puis tout se calme brusquement. Il retrouve son inquiétante passivité et ne répond plus aux questions qui lui sont posées que par :

dans une autre. Sa vie de liberté aura été courte.

Une reconstitution du crime a été décidée. On fait monter l'Italien dans l'automobile. Il s'assied entre ses deux gardiens, indifférent au bruit et au mouvement de la rue. Il semble replié sur lui-même. Peut-être évoque-t-il à ce moment ce que fut sa vie.

Octobre 1926. Cette date, Lindo Ottorino ne l'a pas oubliée. Il avait 11 ans. C'était un gamin comme un autre, ardent au jeu, heureux de vivre. Peut-être aurait-on pu s'inquiéter de ses brusques accès de nervosité.

Il prenait part aux jeux des camarades, de son âge, suivi de son inséparable Aquilo, son frère, un bambin de six ans. Son grand plaisir, c'était de courir après les attelages et de se suspendre à l'arrière des voitures.

C'est ainsi que l'accident s'était produit. Aquilo avait glissé soudain. La voiture avait fait un cahot. Un cri... il ne restait plus sur le pavé qu'un petit cadavre atrocement écrasé, devant un gosse qui hurlait, les nerfs tordus, par cet atroce spectacle.

dissait en lui et dont l'innocente, la candide Rina devait être la victime. Le fou jouait avec la fillette. Ils se barbouillaient les joues à l'aide de craie rouge. La petite babillait comme un oiseau.

— Viens avec moi, je te donnerai une poupée...

Sa main s'était crispée sur le bord de la robe qui s'était déchirée. Il avait emmené la fillette, là-bas, vers le jardin désert, caché.

■ ■ ■

— Non ! je vous jure que ce n'est pas moi...

Sur les lieux du crime, Lindo nie toujours énergiquement. Puis, las de lutter, il s'appuie contre le mur de briques rouges garni de chèvre-feuille et se met à pleurer comme un enfant.

Etienne HERVIER.

Reportage photographique « Détective » J. DELORIERE.



A Caen, en 1356, on brûla un porc qui avait étranglé un enfant.

PROCES BIZARRES et COMIQUES

VIII (1)

L'ARCHE DE NOÉ AU PRÉTOIRE

L n'y a point que la sorcellerie qui, au moyen âge, place l'homme et la bête sur le même plan. Dès le xii^e siècle, on trouve des traces de cette idée dans la procédure criminelle ordinaire. Chose curieuse, c'est au moment où les premières traductions de la Bible se répandent que cette idée barbare gagne du terrain. La coutume se renforça de la loi de Moïse qui portait : « Si un bœuf frappe de la corne un homme ou une femme et qu'ils meurent, le bœuf sera lapidé et on ne mangera pas de sa chair. »

Malgré la lutte que menèrent contre ces procès, des jurisconsultes comme Beaumanoir, l'usage s'en maintint jusqu'au xviii^e siècle, où nous voyons Pierre de Beauvisage, seigneur de Loupeignes, faire un procès aux dindons !

Si c'est le seigneur de Loupeignes qui ferme la série, c'est l'évêque de Laon qui l'ouvre. En 1120 ne s'avisait-il point d'excommunier les mulots et les chenilles de son diocèse ?

Au xiv^e siècle, à un moment où la loi de Moïse est mieux connue, les supplices d'animaux ne se comptent plus. A Caen, en 1356, on brûla un porc qui avait étranglé

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n^o 239.

un enfant. En 1408, le bailli de Rouen condamne un porc à mourir « pendu par les jarrets » pour avoir blessé et tué un petit enfant. On trouve encore quantité d'autres porcs dans le même cas et on ne sait quel vent de criminalité soufflait alors sur eux.

Un certificat du bailli de Fresnes-l'Archevêque de 1499, contient de curieux renseignements sur l'exécution d'un pourceau pendu sur les terres du cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen. On paya 10 livres tournois au charpentier qui fit la fourche, l'échelle et trouva le bois ; 12 sous à un compagnon qui pendit le pourceau et 8 sous au sergent qui avait vaqué trois jours à la recherche dudit compagnon.

Tous ceux qui ont vécu à la campagne savent que dans de nombreuses régions de France, les paysans attribuent aux coqs des basses-cours la ponte des œufs dépourvus de jaune. En Bresse, en Bretagne, au pays de Caux, ces animaux, à cause du pouvoir monstrueux qu'on leur reconnaît, sont le plus gravement du monde décorés du titre de « coqs-poules ». Il ne vient plus à l'idée de personne de les faire comparaître en justice pour outrage aux bonnes mœurs. Il n'en était pas de même à la fin du xv^e siècle, puisque le bailli de Bâle condamna à mort un coq convaincu d'avoir pondu un œuf de poule. Il fut brûlé vif par le bourreau ordinaire. L'histoire ne dit pas si ce dernier retira du bûcher sa victime rôtie à point afin de s'en régaler. L'assimilation entre l'homme et la bête était telle qu'en attendant le supplice, le reçu du géolier des prisons de Bâle porte la même somme pour la nourriture des hommes détenus que pour celle du coq. Il est vrai qu'il n'y a pas de petits bénéfices !

Alors tous les animaux de la création passent en justice. Certains devaient être encombrants à la barre, tel ce cheval rétif de Brionne, coupable d'avoir cassé la jambe à un manant et qui fut, lui aussi, condamné à mort. Tel ce bœuf de Gisors mené au bûcher pour avoir fait de ses cornes un usage meurtrier. Il en était d'autres qui par leur nature même devaient, pour leur comparaison soulever des problèmes plus délicats encore. Mais l'ingéniosité des procureurs vient à bout de tout. C'est ainsi qu'au monastère du Val-Richer, en plein xvi^e siècle, des rats jugés coupables

d'avoir détérioré des manuscrits et des livres de comptes, furent jugés dans toutes les règles. Ils comparurent à l'audience dans une cage de fer qui, pour leur exécution, fut suspendue au-dessus d'un bûcher.

L'un des procès qui dut embarrasser le plus les gens de justice, fut celui intenté par les habitants de Saint-Julien, aux charançons et aux insectes qui ravageaient leurs récoltes déjà maigres. La salle d'audience de l'official de Saint-Jean-de-Maurienne n'était peut-être pas dépourvue d'insectes, mais ces bestioles n'avaient probablement pas pouvoir et procuration pour représenter à elles seules tous les animaux nuisibles. D'autre part, comment les charançons paieraient-ils leur avocat ? On peut affirmer, sans grandes chances d'erreur, que c'est de là que date la première apparition de l'Assistance judiciaire.

En 1545 une instruction fut ouverte contre les accusés. Elle dura plusieurs mois. On se saisit même de quelques délinquants pris en flagrant délit de dévastation des récoltes.

Mais le grand conseil des insectes décida probablement qu'il valait mieux abandonner la place et tous les criminels dis-

venger des charançons — car ils déclarèrent fort acceptable le terrain proposé. Le tribunal alors n'avait plus qu'à condamner les dévastateurs.

■ ■ ■

Sous l'influence des jurisconsultes ces causes burlesques disparurent peu à peu de la chronique judiciaire, ce qui n'empêcha point, au xviii^e siècle, Pierre de Beauvisage, seigneur de Loupeignes, de déclarer la guerre aux dindons auxquels il reprochait la mauvaise odeur de leur fiente. A ce moment les dindons étaient encore une relative nouveauté. Ramenés des Indes au début du xvi^e siècle par des navigateurs Portugais, ils ne s'étaient répandus qu'au siècle suivant.

Donc, le 10 juin 1776, le seigneur de Loupeigne fait sonner un tocsin général contre les dindons dans sa seigneurie. Le juge tient ses plaids généraux, les fermiers n'osent soutenir les innocents accusés, condamnés bien vite à une extermination complète. Heureusement pour les dindons, ils n'avaient point besoin de l'assistance judiciaire. C'est l'avocat des éleveurs qui fit appel de la sentence mais, tel était encore l'esprit du temps, qu'il fit l'éloge des dindons comme s'ils eussent été ses clients ! Il mit en parallèle tous les assassinats dont les pauvres bêtes avaient été victimes et leurs évidentes qualités. Il parla avec des trémolos dans la voix de « leurs mœurs douces », sans oublier pourtant « leur chair susceptible de délicatesse... Ils venaient, ajouta-t-il, d'un autre monde ; il était conséquent qu'ils fussent accueillis avec transport ! » Il pleurait presque en disant : « Combien de fois les pauvres ont été traités non comme des hôtes, mais comme des ennemis vaincus. »

Les innocentes bêtes furent sauvées d'un massacre collectif et réservées comme par le passé à l'égorgeage individuel, non à cause des arguments déjà romantiques de l'avocat, mais en l'honneur de la sacrosainte gourmandise des hommes.

(A suivre.)

René TRINTZIUS.

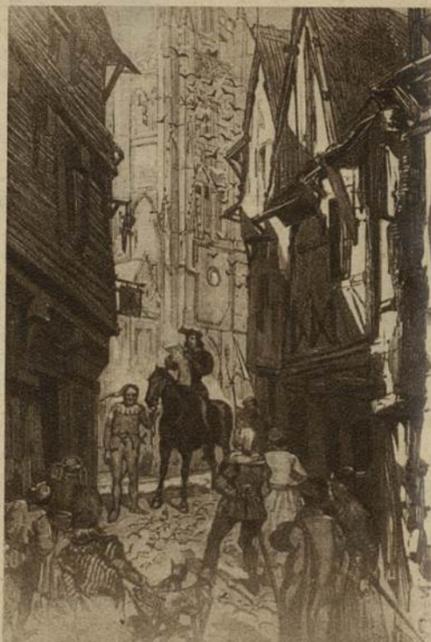
On proclame, à Rouen, la sentence d'un de ces singuliers procès d'animaux.



En 1408, un autre pourceau fut condamné à mourir pendu, pour avoir tué un enfant.

parurent. Il fallut bien clore l'instruction. Pendant quarante-deux ans il n'y eut plus aucun dégât aux récoltes de Saint-Julien. Les habitants du pays qui s'étaient moqués de la justice et des plaignants se rendirent à l'évidence : la crainte de l'official était pour les insectes le commencement de la sagesse !

Mais en 1587 les descendants des charançons de 1545 avaient perdu toute crainte et tout scrupule et ils firent irruption dans les vignobles de Saint-Julien. Les syndics de se plaindre aussitôt à l'official. Nouvelle procédure renouvelée de 1545. On plaide, on requiert, on replaie. Les avocats des insectes ne trahissent pas leurs clients. Ils réclament un lieu et place de suffisante « pasture » pour que les insectes puissent vivre. Les habitants crurent faire la belle affaire en offrant deux hectares et demi de terres incultes : ce qu'ils purent trouver de plus stérile comme terrain. Alors le procureur des habitants demanda qu'il fût interdit aux défenseurs de s'introduire ailleurs sous les peines de droit. Mais l'avocat des insectes faisait son devoir, tout son devoir. Il refusa d'accepter le terrain pour ses « clients » en arguant de sa stérilité. L'Official nomma alors des experts. Ils étaient sans doute moins consciencieux que les représentants des défenseurs — peut-être y avait-il parmi eux quelque vigneron qui avait à se



Tous les animaux de la création passèrent en justice. Certains devaient être encombrants.

vient de paraître dans la
COLLECTION DES ÉTUDES SEXOLOGIQUES
 Dr CURT THESING
**LA SEXUALITÉ
 DANS L'UNIVERS**
 1 volume illustré, traduit de l'allemand. 20 fr.
 Déjà parus dans la même collection :
 Dr MARTIAL : La vie sexuelle dans le mariage. 15 frs
 Dr LIEPMANN : Jeunesse et sexualité 20 frs
 Dr HODANN : Amour et sexualité 20 frs
 Dr BILLUARD : Des différentes luxures 25 frs
 ÉDITIONS MONTAIGNE, QUAI CONTI, PARIS

CECI INTERESSE

**TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
 TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE**

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou aux carrières qui vous intéressent. L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

- Broch. 60.104 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats.
 - Broch. 60.106 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).
 - Broch. 60.112 : Carrières administratives.
 - Broch. 60.118 : Toutes les grandes Écoles.
 - Broch. 60.124 : Emplois réservés.
 - Broch. 60.135 : Carrières d'Ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.
 - Broch. 60.141 : Carrières de l'Agriculture.
 - Broch. 60.147 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.
 - Broch. 60.153 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.
 - Broch. 60.159 : Orthographe, rédaction, rédaction de lettres, vérification, calcul, calligraphie, dessin.
 - Broch. 60.163 : Marine marchande.
 - Broch. 60.167 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.
 - Broch. 60.172 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).
 - Broch. 60.178 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).
 - Broch. 60.184 : Journalisme, secrétariat ; éloquence usuelle.
 - Broch. 60.190 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographies, prise de vues et prise de sons.
 - Broch. 60.196 : Carrières coloniales.
- Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

RIDES NEZ BRILLANTS
 Disparition complète en 8 jours avec simples frictions (3 minutes) rajeunissement instantané un vrai miracle, notice gratuite. Lab^o PRIMUS, 67, rue Rochechouart, Paris.

AVIS

Le Détective ASHELBE
 reçoit tous les jours
 de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

PEIGNE ONDULATEUR NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE
 Denture à double ondulation
 A titre de propagande, 20.000 peignes sacrifiés à
8 fr.
 Indispensable aux Dames & Messieurs
 Ondule les cheveux, longs et courts, sans for à friser ni épingles, rien qu'en se peignant.
 Plus de pertes de temps et de grosses dépenses chez le coiffeur, grâce au Peigne-Ondulateur, vos cheveux seront toujours bien ondulés. Envoi contre remboursement.
 Ets MERCURE (serv. 4) 33, rue d'Hauteville, Paris X^e.

VOS SEINS

Sont-ils insuffisants ? Trop Gros ? Tombants ? Écrivez-moi en toute confiance, n'envoyez pas d'argent, je vous ferai connaître gratuitement, simple recette à faire vous-même en secret. Quelque soit votre âge vous obtiendrez vite des seins bien formés et beaux. Joindre 1 fr. en timbre pour réponse confidentielle très discrète. Mme A. E. Mariène, 75, Rue de Flandre.

J'AI MAIGRI

de 6 livres en 6 jours par simples frictions avec composé à base de plantes. J'ai fait vœu de faire connaître gratuitement et discret, ma recette simple, facile et peu coûteuse, recommandée par corps médical. M^{me} BOS, 67, rue Rochechouart, Paris.

ÉCOULEMENTS

BLENNORRAGIE - CYSTITE - PROSTATITE
 guéris radicalement et rapidement par

PAGÉOL

le plus puissant antiseptique urinaire ; évite toutes complications, supprime la douleur. (Communication à l'Académie de Médecine).
 CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et ttes pharm^s.
 La boîte 16 fr., 1^{re} 16 50. La triple boîte, 1^{re} 36 20

SEINS LA PARURE DE LA FEMME

Merveilleuse poitrine en 10 jours sans drogues par procédé nouveau, usage externe, notice gratuite.
 M^{me} W. HUMBERT, 67, rue Rochechouart, Paris.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. T^{te} l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

15 fr. Le 100 adr. et 21 grains 2 sexes. Ecr. LABO-RATOIRE DE PROVENCE, H., à Marseille.

CONSULTATIONS GRATUITES

POUR VOS ENNUIS, POUR VOS PEINES, POUR TOUTES DIFFICULTÉS

consultez le PROFESSEUR DJEMARO, le plus ancien et le plus réputé des Astrologues exerçant en France. Sur simple demande, il vous enverra, sous pli cacheté et discret, une esquisse GRATUITE de votre vie passée et à venir qui vous permettra d'apprécier la qualité de ses travaux et la valeur de ses révélations.

Avec ses conseils vous pourrez écarter les embûches, éviter les obstacles et connaître le bonheur. C'est une vie nouvelle qui s'ouvrira devant vous grâce à l'horoscope précis et détaillé que le PROFESSEUR DJEMARO vous établira et au merveilleux talisman de métal radio-actif qu'il vous offrira GRATUITEMENT.
 M. Paul BRINGARD, bâtiments civils, à Tananarive, s'exprime ainsi : « Je suis entièrement satisfait de mon HOROSCOPE COMPLET et détaillé et je suis heureux de vous renouveler ici mes biens vifs sentiments de reconnaissance inaltérable pour les directives que vous voulez bien me donner et pour votre merveilleux et puissant talisman. »

PROFESSEUR MACDONALD, de Philadelphie : « L'horoscope que vous m'avez établi est d'une précision remarquable, j'y retrouve l'empreinte de votre don de double vue si justement réputé dans le monde entier. »

Écrivez en donnant votre DATE DE NAISSANCE, votre ADRESSE, vos NOM et PRÉNOMS (si vous êtes Madame, ajoutez votre nom de demoiselle) et si vous le voulez, joignez 2 fr. en timbres-poste pour frais d'écritures.

PROFESSEUR DJEMARO, Service VB
 29, rue de l'Industrie, Colombes (Seine).

16 frs À CRÉDIT
 par mois avec
 premier versement de 35 frs
 vous recevez une



MONTRE-BRACELET pour dame, en plaque or laminé, couche d'or 18 carats inaltérable, forme très élégante (même usage qu'une montre or de 800 fr.). Garantie 10 ans. Mouvement de précision 10 rubis, soigneusement réglé. Prix 195 frs. Envoi contre remboursement de 35 frs. (Le 1^{er} versement), reste en 10 mensualités de 16 frs.
 Pour 20 frs. par mois seulement, une MONTRE-BRACELET pour Dame OR variable 18 carats, mouvement de précision, quartz extra, 10 rubis, soigneusement réglé. Garantie 10 ans. Envoi contre remboursement de 30 frs. (Le 1^{er} versement), reste en 12 mensualités de 20 frs.
MONTRE-BRACELET pour homme, en plaque or laminé, 10 ans de garantie. Mouvement de précision ancre, 15 rubis. Modèle très moderne 1^{er} versement 40 frs., reste en 10 mensualités de 21 frs. Même montre en CHROME, inaltérable, 1^{er} versement 30 frs., reste en 10 mensualités de 16 frs.
 En cas de non-convenance, nous remboursons l'argent. Sur demande, la montre est envoyée à l'essai pendant 4 jours, pour démontrer les grands avantages de notre offre.
 Tous bijoux, à crédit et au comptant, en or et en platine avec BRILLANTS véritables. Bagues en or avec 1 brillant depuis 300 frs.

« LA MONTRE PRÉCISE », Alex. PILLER, 32, r. Schweighäuser, Strasbourg, N° 351 (Bas-Rhin).



par
MARCEL AYME

LA JUMENT VERTE

ROMAN

Voulez-vous lire un grand livre, et en même temps un livre qui vous fasse rire aux éclats ? Voyez ce que dit Ramon Fernandez, critique souvent plus sévère, de *La Jument Verte* : « Quant au comique du livre, sachez que j'avais très mal à la gorge quand je l'ai lu, et que mes éclats de rire ont si bien aggravé mon état que j'ai failli ne pouvoir écrire cette chronique. Cela aurait fait un très bon placard de publicité. Tant pis ». Lisez *La Jument Verte* : et du rire le plus franc, le plus sain, le plus irrésistible vous rirez...

(Un volume 15 francs.)

Rien à payer d'avance
 Écrivez-nous
 aujourd'hui.



NOTICE
 DÉTAILLÉE
 GRATIS SUR DEMANDE

le
 meilleur
 marché

LES ŒUVRES COMPLÈTES

ILLUSTRÉES DE
Victor Hugo

DIX forts volumes in-4°, format 19 x 28 cm., dans une bonne reliure de bibliothèque, entièrement parus, livrables sans délai et FRANCO.

6.918 pages 602 gravures de texte

Illustrations de Jean-Paul LAURENS, PUVIS DE CHAVANNES, MEISSONIER, ROCHEGROSSE, Daniel VIERGE, A. DE NEUVILLE, Benjamin CONSTANT, E. BAYARD, WILLETTE, Léopold FLAMENG, H. DAUMIER et de Victor HUGO lui-même.



UNE REMARQUABLE
 ÉDITION ILLUSTRÉE
 EN DIX FORTS VOLUMES
 IN-4° RELIÉS

Prix de l'ouvrage complet, 10 forts vol. reliés : 450 fr., payables 30 fr. par mois. 1^{er} versement un mois après réception de la commande. Au comptant, escompté déduit : 410 fr. Franco en France et Afrique du Nord.

BULLETIN à copier ou signer et à envoyer à
DÉTECTIVE-PUBLICITÉ 35, rue Madame
 PARIS-6^e.

Veuillez m'adresser les Œuvres complètes illustrées de Victor Hugo, en 10 volumes in-4° reliés, au prix de 450 fr. que je paierai par versements mensuels de 30 fr., ou au comptant : 410 fr. et joints ou contre remboursement.

Nom et Prénom
 Profession
 Domicile

SIGNATURE :

DÉTECTIVE-PUBLICITÉ
 35, rue Madame, PARIS-6.

DÉTECTIVE

La femme sans nom



Un crime... Des pêcheurs ont découvert un corps flottant sur l'eau calme de la Seine... Mais, malgré les recherches, nul n'a pu mettre un nom sur le visage torturé de la noyée de Sartrouville.

(Lire, page 12, l'enquête pathétique de notre collaborateur M. Lecoq.)

AU SOMMAIRE (Pour une femme, par Luc Dornain. — La route de l'évasion, par Henri Danjou. — Le siège du fou, par Pierre Argillet. — Le secret
DE CE NUMÉRO (du village, par Aimé Spitz. — Le réveil du fauve, par Étienne Hervier. — Procès bizarres et comiques, par René Trintzius.